

“Bien que je sois un philosophe très heureux, je n’ai, après une vie passée à faire des exposés, pas d’illusion quant à ce que je peux transmettre dans un exposé. Pour cette raison, je ne ferai au cours de celui-ci aucune tentative pour vous convaincre. J’essaierai plutôt de vous mettre au défi et, si possible, de vous provoquer”

(Popper, La connaissance objective)

Edito

Le Libellio, dont l’idéal valéryen - on s’en souvient peut-être - n’était que d’une page semée de quelques idées tranchantes, commençait à souffrir d’une surcharge paginale : le numéro précédent dépassait les cinquante.

Une cure d’allègement était devenue nécessaire. La solution choisie consiste à revenir à des formats plus courts et à lancer des numéros spéciaux. Deux sont en chantier : l’un sur la théorie des Dynamic Capabilities, l’autre sur le pragmatisme.

On trouvera dans les pages qui suivent la poursuite de la réflexion méthodologique qui est l’une des dimensions d’AEGIS depuis sa création. A quel type de théorie peut aboutir une recherche qualitative ? Dans le dernier numéro, la voie explorée était celle des mécanismes. Ici, c’est celle des typologies et de leur rôle dans la construction théorique.

La réflexion sur la notion de règle, après un dialogue avec les juristes, les économistes, les historiens, s’enrichit du point de vue des linguistes.

Enfin, dans ce numéro qui se veut une respiration, deux textes plus légers. L’un sur la rencontre entre Popper et Wittgenstein à Cambridge en 1946. Par delà l’anecdote, il est aussi l’occasion d’une réflexion sur le fonctionnement des séminaires. L’autre sur la notion de « mémo » (empruntée à la Grounded Theory) à partir d’une analogie avec les plâtres en sculpture menée autour du Balzac de Rodin.

Hervé DUMEZ



Quand Wittgenstein rencontre Popper

Ou comment tisonner le débat intellectuel



Ce texte est dédié à la mémoire de Jacques Girin, grand connaisseur de l’oeuvre de Popper¹.

Quoiqu’automnale, la nuit qui est tombée sur Cambridge est froide. C’est le vendredi 25 octobre 1946. Dans l’après-midi, Wittgenstein a tenu son séminaire qui a lieu deux fois par semaine, dans une tour de Whewell’s Court. Ce jour-là, le thème était : « Qu’est-ce que se parler à soi-même ? ». Puis Wittgenstein a pris rapidement quelques sandwiches végétariens. A 16h, à Trinity, dans la

pièce même où travaillait Newton, dont les lois tenues longtemps pour définitives et intangibles ont été finalement falsifiées, Karl Popper et Bertrand Russell ont pris le thé. Popper a ensuite été invité à une *high table* à King’s College. Dans le bâtiment qui jouxte la célèbre chapelle de ce dernier, un peu sinistre dans la nuit glacée (ses vitraux, déposés par peur des bombardements, n’ont pas encore été remontés), salle H3 (premier étage, escalier H) qui rassemble à peine habituellement une quinzaine de personnes, se sont entassés une trentaine de doctorants et professeurs de philosophie de Cambridge, ainsi que des scientifiques s’intéressant aux questions philosophiques. Vu l’exiguïté de la salle, beaucoup sont debout. Il est vingt heures trente. Un feu timide brûle dans la chemi-

1. C’est au cours d’un déjeuner, continuant la tradition de ceux qui nous réunissaient avec Jacques, que Bruce Kogut m’a signalé ce livre de journalisme philosophique — *Wittgenstein’s Poker*. Ecco (HarperCollins), 2001, par David Emdonds & John Eidinow.

(Suite page 2)

Sommaire

1

Quand Wittgenstein rencontre Popper
Ou comment tisonner le débat intellectuel
H. Dumez

MÉTHODOLOGIE

10

De l’étude de cas à l’analyse comparative fondée sur une typologie :
le “*typological theorizing*”
D. Bayart

14

De l’analyse critique des typologies bricolées
C. Curchod

18

Règle et compréhension des phénomènes linguistiques
Séminaire avec D. Fattier & B. Laks
J.-B. Suquet

35

Rodin, le Balzac et l’étude de cas
H. Dumez

40

Programme des prochains séminaires AEGIS

(Suite de la page 1)

née (le chauffage central n'a pas été installé – il ne le sera qu'après le terrible hiver 47 - et on est en période de sévère rationnement). Mrs Braithwaite, épouse du professeur de philosophie de King's College est assise sur l'appui de fenêtre, comme à son habitude. Quand elle croise ou décroise les jambes, elle plonge dans l'émoi cette assistance masculine (Elisabeth Anscombe, l'élève préférée de Wittgenstein, n'a pu se libérer et s'occupe de ses deux enfants).

C'est le séminaire de philosophie le plus brillant d'Angleterre (et certains diront du monde philosophique...), le Moral Science Club. Dès qu'il est arrivé à Cambridge, Wittgenstein a imposé un changement des règles en demandant qu'il y ait un président de séance (*chairman*). Pendant trente-deux ans, Moore a assumé cette fonction. Depuis quelques années, Wittgenstein lui-même l'a remplacé. Ce soir-là, Popper est l'intervenant invité. Il vient d'être nommé à la London School of Economics. Ils sont trois devant le feu, Popper, Russell fumant sa pipe sur son *rocking chair*, et le *chairman*.

La scène va durer dix minutes. Popper l'a racontée dans son autobiographie, *La quête inachevée*. Il a choisi comme thème de son intervention : « Existe-t-il des problèmes philosophiques ? » Il sait que, pour Wittgenstein, la réponse est évidemment non. Pour ce dernier, les « problèmes philosophiques » sont des emmêlements dus au langage qu'on ne peut démêler que par le langage lui-même pour les dissoudre. Popper a anticipé la réponse de Wittgenstein, et il a donc préparé une série de problèmes qu'il estime, lui, philosophiques. Wittgenstein les a écartés un à un, puis s'est énervé. Il a saisi le tisonnier (« poker »). Dans l'ardeur de la discussion, il le brandit de manière menaçante à l'encontre de Popper. Il lui pose une question péremptoire : « Donnez-moi un exemple de règle morale ! » Popper lui répond : « On ne menace pas les intervenants invités avec des tisonniers ». Wittgenstein, en rage, jette le tisonnier dans la cheminée, traverse la salle et claque la porte.

Quand paraît le livre, bien après la mort de Wittgenstein, les survivants de la scène sont scandalisés. Beaucoup accusent Popper d'avoir menti. Chacun, pourtant, présente sa version des faits, et toutes sont contradictoires entre elles, et contradictoires avec celle de Popper : l'un pense que Wittgenstein est sorti avant la plaisanterie de Popper, d'autres peut-être après. Rappelons que tous les participants au séminaire sont des philosophes et des savants de premier plan, des spécialistes du fait scientifique, de ce qu'est le réel.

Popper a-t-il menti ? S'il l'a fait, est-ce délibérément ? L'enquête suppose un long cheminement : il passe entre autres par Vienne, la personnalité des uns et des autres, la question de l'essence de la philosophie.

Vienne et les deux parallèles

Ludwig Wittgenstein est né en 1889, Popper en 1902, tous deux à Vienne. Wittgenstein, dans une des familles les plus riches d'Autriche, fortune colossale. Popper d'une famille bourgeoise (son père est un avocat établi et fortuné). Tous deux d'origine juive, mais totalement assimilés : le grand-père Wittgenstein s'est converti au catholicisme et a interdit à ses enfants de choisir leurs conjoints parmi la communauté juive. Seul le père de Wittgenstein a désobéi, même si son épouse est d'une famille elle aussi convertie au catholicisme. Les Popper, quant à eux, ont opté pour le protestantisme. Wittgenstein s'est engagé dans l'armée autrichienne, comme volontaire, lors de la Première Guerre Mondiale. Popper était trop jeune. Les deux familles sont passionnées de musique. Bruno Walter est de la famille de la grand-mère de Popper et fréquente le palais Wittgenstein², près de la Karlskirche, comme Brahms l'avait fréquenté avant lui (son célèbre quintette pour clarinette y a été créé). Ravel a écrit

2. Alleegasse, 16. Il sera détruit lors de la Seconde Guerre mondiale. C'est l'un des palais les plus beaux de la Vienne de la fin du XIX^e siècle.

son concerto pour la main gauche pour le frère de Wittgenstein qui, concertiste de grand talent, a perdu un bras lors de la Première Guerre mondiale. Les Popper fréquentent les concerts. Les musiciens viennent jouer chez les Wittgenstein. Rosa Graf, la soeur de Sigmund Freud, est une amie des parents de Popper. La soeur de Wittgenstein, Margarethe, fait la connaissance du docteur Freud dans les années 30 et Freud l'analyse pendant deux ans. Le jour même où il quitte Vienne, chassé par les nazis, il lui envoie un exemplaire dédicacé de *l'Avenir d'un illusion*. Popper, comme Wittgenstein³, penseront beaucoup de mal de la psychanalyse. La crise de 29 fait s'évanouir la richesse des Wittgenstein. Néanmoins, une partie de leurs avoirs a été placée à l'étranger, et ce qui reste de cette fortune demeure malgré tout conséquent. Elle servira à acheter leur liberté lors d'âpres négociations avec le régime nazi lorsqu'il aura mis la main sur l'Autriche. La famille Popper se trouve réellement ruinée.

Pourtant, Popper et Wittgenstein ne se sont jamais rencontrés dans la capitale autrichienne. Ils auraient dû, en fait, au Cercle de Vienne.

Moritz Schlick en est le fondateur. Tous les jeudis soirs, au rez-de-chaussée de l'institut de physique et de mathématique, dans la Boltzmannngasse, le rituel est immuable. Devant le tableau, des chaises sont arrangées en arc de cercle. Dans le fond, une table, où s'installent les fumeurs et ceux qui veulent prendre des notes. Il y a là Carnap, Otto Neurath, Gödel, une vingtaine de participants au total. Quelquefois Quine, Einstein, Tarski. La séance débute quand Schlick demande le silence et lit la lettre d'un éminent correspondant : Einstein, Russell, Hilbert, ou Bohr. Puis le débat commence sur un point qui a été fixé la semaine précédente. Il s'agit de tordre le cou à la grande métaphysique et à l'éthique. Il n'y a et ne peut y avoir que deux types d'énoncés valides : les tautologies de type mathématique et les énoncés susceptibles d'être validés empiriquement. Lorsqu'il publie son manifeste en 1929, le Cercle se met sous l'autorité de trois figures : Einstein, Russell et Wittgenstein.

La parution en allemand, en 1921, du *Tractatus logico-philosophicus* de ce dernier a été une révolution. Russell s'est trouvé relégué au rang d'ancêtre un peu dépassé. Pendant une année complète, le Cercle a commenté, phrase à phrase le livre, deux fois de suite. A l'époque, Wittgenstein qui avait laissé tomber pendant plusieurs années la philosophie et la recherche pour être instituteur dans des villages reculés de Carinthie, est finalement rentré à Vienne. Durant deux ans et demi, il construit pour sa soeur Margarethe une villa, manifeste de l'architecture moderne, dans la Kundmannngasse, qui sera achevée en janvier 1929. Le fils de Margarethe est un élève de Schlick. Elle invite le professeur et organise une rencontre avec son frère. La femme de Schlick voit son mari revenir ce jour-là, extatique, rayonnant, incapable de dire un mot. Il estime avoir rencontré un génie. Wittgenstein est membre honoraire du Cercle mais il n'assistera à aucune des réunions du jeudi. Il accepte de discuter avec Schlick au palais Wittgenstein, ou à l'appartement de Schlick situé quelques dizaines de mètres de là, toujours dans la Alleegasse. Wittgenstein finit par consentir, à reculons, à ce que quelques autres membres du Cercle participent à ces échanges : Carnap, Waismann, exceptionnellement Feigl. Quelquefois, Wittgenstein refuse de parler philosophie : il se tourne vers le mur, présentant son dos aux auditeurs, et récite des vers. A l'époque, son poète préféré est Rabindranath Tagore. Carnap est stupéfait du contraste entre l'interprétation donnée du *Tractatus* par le Cercle et le côté

*Kundmannngasse 19,
la maison que Wittgenstein
construisit pour sa soeur Grell
de 1926 à janvier 1929*



3. « Les pseudo-explications fantastiques de Freud (justement parce qu'elles sont pleines d'esprit) ont rendu un mauvais service. (N'importe quel âne dispose maintenant de ces images freudiennes pour « expliquer » avec leur aide les symptômes pathologiques). » - Ludwig Wittgenstein (1984) *Remarques mêlées*. Paris, Trans Europ-Repress.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

mystique de son auteur. Néanmoins, en février 1933, Ayer explique dans une lettre que Wittgenstein est un dieu pour tous les membres du Cercle.

Popper, qui a lu le *Tractatus* pendant qu'il faisait sa thèse (soutenue en 1928), ne rêve que d'une chose : être admis au club. Mais Schlick est à son jury de thèse et n'est guère impressionné par son travail. Lorsque Popper publie la *Logik der Forschung* en 1934, l'ouvrage est aussitôt salué par Einstein. Popper va-t-il enfin être admis ?

Non, car deux ans plus tôt, il a commis un sacrilège. Le Cercle n'est pas le seul à Vienne. Heinrich Gomperz a par exemple fondé un séminaire en histoire des idées, connu comme le Cercle Gomperz, auquel assistent parfois des membres de l'autre. En décembre 1932, Popper est invité comme conférencier et Schlick comme Carnap participent à la séance. A cette époque, Popper travaille sur son manuscrit et il espère le voir publier dans la collection que dirige Schlick. Il souhaite surtout pouvoir être admis dans le Cercle de Vienne. Mais Popper est ainsi fait : surtout lorsqu'il est tendu, il sombre dans la provocation et l'agression verbale. Il a tendance à se poser comme un opposant ; non pas, *un* opposant mais *L'*opposant ; et surtout l'opposant victorieux. Il expliquera plus tard avoir triomphé de Platon, de Marx, de Freud. Ce soir-là, il ne peut s'empêcher d'attaquer de front Wittgenstein, l'accusant d'être comme l'Église catholique : interdisant la discussion sur tous les sujets à propos desquels, lui, Wittgenstein, n'a pas de réponse à fournir. Dans une lettre à Carnap, Schlick se déclare scandalisé. Il aura l'élégance de recommander la publication de l'ouvrage de Popper lorsqu'il sera achevé, mais il lui barre l'entrée du club. Par la suite, Popper soulignera toute sa vie qu'il a toujours été très éloigné des thèses du Cercle, que sa théorie de la falsification s'est construite contre tout ce que le Cercle avait tenté de faire. Il estimera qu'il est la cause première de la mort du positivisme logique.

Tragique métaphore, car le 21 juin 1936, Schlick est assassiné de quatre balles de revolver par un de ses étudiants qui l'accusait d'avoir une liaison avec une condisciple dont il était amoureux. C'est au meurtre de son fondateur que le Cercle ne survit pas. Ironie de l'histoire, Popper, dont la *Logique de la découverte scientifique* n'est traduite en anglais que très tardivement, sera le plus souvent associé au Cercle de Vienne, comme s'il en avait été membre.

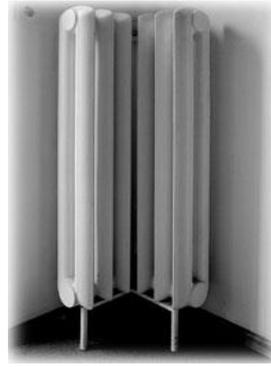
En 1936, ayant fui l'Autriche annexée au Reich, il est en Angleterre où il cherche un poste. Une première fois, le Moral Science Club de Cambridge l'invite pour une intervention. Il y parle du problème de l'induction, le centre de sa théorie. Ce jour-là, Wittgenstein est au lit avec la grippe.

Le 25 octobre 1946 est donc bien leur première et seule rencontre.

Les deux hommes

Wittgenstein a tous les traits du génie, et il en a notamment le caractère insupportable : la plupart de ceux qui l'ont croisé parlent de cette impression, palpable, de se trouver face à un génie. L'occasion la plus étrange est le rapport de Moore pour sa thèse. Wittgenstein a déjà écrit le *Tractatus*. Moore et Russell pensent qu'il faut le présenter comme thèse de doctorat. Dans le rapport demandant la soutenance, Moore écrit : « Mon opinion personnelle est que la thèse de M. Wittgenstein est un travail relevant du génie ». Lors de la soutenance, les trois professeurs commencent à bavarder, puis Russell se tourne vers Moore : « Bien, vous êtes le professeur, il vous faut poser quelques questions. » S'ensuit une discussion à bâtons rompus. A la fin, Wittgenstein se lève, tape sur l'épaule des trois membres du jury, et dit : « Ne vous en faites pas, je sais bien que vous n'y comprendrez jamais rien. » Lors de ses études

d'ingénieur, il a conçu un moteur d'avion révolutionnaire qui préfigure le réacteur. En tant qu'architecte de la villa de sa soeur, il a réalisé un modèle. Quand il regarde quelqu'un, ses yeux bleus sont intenses et, entourés d'un grand cercle blanc, extrêmement déstabilisants. Il n'a aucune notion de ce que peut être un rapport humain normal, policé. De but en blanc, il casse tout cadre habituel. Un jour qu'il se promène dans la campagne en compagnie d'un collègue et de sa jeune femme, cette dernière s'arrête et a le malheur de prononcer la phrase : « Quel bel arbre ! », il se tourne brusquement vers elle et lui demande avec une telle véhémence : « *What do you mean ?* » qu'elle



Les radiateurs que Wittgenstein mit un an à concevoir et faire construire, au millimètre près.

fond en larmes. « *What do you mean ?* » est sa question la plus terrible, au coeur de toute sa pensée, et il a tendance à l'asséner à ses interlocuteurs. Ses étudiants, particulièrement ses doctorants, abandonnent souvent la philosophie après avoir été victimes de sa direction. Les *tutorials*, souvent menés en arpentant les pelouses de King's College ou au cours de longues marches dans la campagne, sont extraordinairement éprouvants intellectuellement. Le 12 juin 1940, c'est Isaiah Berlin qui est l'invité du séminaire sur le thème : « Comment peut-on élaborer une connaissance des états mentaux intérieurs d'une autre personne ? » Il y a quelques questions, puis Wittgenstein prend la parole. « Non, non. Ce n'est pas la bonne façon de prendre le problème. Arrêtons la philosophie. » Après une heure de discussion, Wittgenstein se lève, serre la main de Berlin : « Très intéressante discussion. Merci. » Puis il quitte la salle. Berlin abandonne la philosophie ce jour-là. Quand il arrive au séminaire, le 25 octobre 1946, Wittgenstein ne sait pas grand chose de Popper. A Peter Munz qui lui a parlé de lui quelques semaines avant, il a simplement répondu : « *Popper ? Never heard of him.* »

Ce n'est pas le cas, on l'a vu de Popper. Depuis le moment où il faisait sa thèse, Wittgenstein est sa bête noire. Essentiellement, comme il le dit, le Wittgenstein du *Tractatus*, la seule oeuvre publiée du vivant de son auteur. Le tournant qu'a pris Wittgenstein, qui ne sera pleinement connu qu'après sa mort, avec la publication des notes de ses élèves et de ses carnets, Popper n'est pas censé le connaître. Wittgenstein est pour lui l'inspirateur du Cercle de Vienne. Ses oeuvres à lui sont pleines de notes aigrement critiques pour son compatriote. Longtemps après la mort de ce dernier, il continuera à le poursuivre de sa vindicte. Popper a connu de dures années à Vienne dans les années 30. Sa famille est ruinée, il est reconnu par Einstein, Gomperz ou autres, mais le Cercle de Vienne lui a été fermé. Il a fui l'Autriche devenue nazie. Il a cherché un poste à Cambridge, mais quand on lui en a proposé un, il avait déjà accepté de partir en Nouvelle Zélande où il passe le temps de la guerre. En 1946, il a été nommé à la London School of Economics. Mais ce n'est, à ses yeux comme à ceux de l'*establishment* universitaire, ni Oxford, ni Cambridge. Il se venge en déclarant un jour qu'il y a cent cinquante philosophes à Oxford et pas de philosophie. Ses séminaires à la LSE sont extrêmement brutaux. Un jour, un étudiant pose une question un peu confuse. Popper lui rétorque sèchement : « Je ne comprends rien à ce que vous dites. » L'étudiant, bafouillant, tente de reformuler. Popper : « Maintenant, je comprends ce que vous vouliez dire et j'estime que cela n'a ni queue ni tête (« *nonsense* »). » Les étudiants anglais, peu habitués à de telles pratiques, cessent d'assister à ses cours. En 1946, Popper a révolutionné la pensée de la science et il a également révolutionné la philosophie politique avec son livre, qui vient de paraître, *La société ouverte et ses ennemis*. Il y attaque Platon comme le père du totalitarisme (une professeure de Cambridge a interdit à ses élèves d'assister au séminaire en raison de la ma-

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

nière dont Platon a été traité dans l'ouvrage), Marx et, bien sûr, Wittgenstein. Il a soumis le manuscrit à Cambridge University Press qui l'a refusé. Il suspecte CUP de n'avoir apprécié ni les attaques à l'égard de Platon, ni celles à l'égard de Wittgenstein.

Très clairement, Popper vient au séminaire pour en découdre. La question qu'il a choisie est elle-même une provocation : comme on l'a dit, il sait que, pour Wittgenstein, il n'y a pas de problèmes philosophiques. Ceux qui se pressent dans la salle le savent aussi. Ils viennent bien assister à un duel.

Le troisième homme

Devant le feu, cheveux blancs, soixante-quatorze ans, la pipe à la bouche, il y a également Bertrand Russell. Il ne vient plus souvent au séminaire, réprouvant la tournure prise par la philosophie à Cambridge sous l'impulsion de Wittgenstein. La relation avec les deux autres héros de la soirée est compliquée.

Lorsqu'il a vu débarquer Wittgenstein, il était au sommet de sa gloire. Et il a été impressionné par le génie du jeune homme. Pour la première fois de sa vie, il s'est avoué intellectuellement dominé. Quand Wittgenstein a écrit le *Tractatus*, il lui a demandé de le commenter avec lui, ligne à ligne. Il en a écrit la préface (c'était la condition mise par l'éditeur pour publier ce livre abstrus et Wittgenstein a estimé, malgré la lecture en commun, que cette préface manifestait une profonde incapacité à comprendre le livre). Pour Wittgenstein, à l'époque, Russell est pourtant un maître. En un sens, le *Tractatus* n'est qu'un prolongement – avec corrections – de l'oeuvre de Russell. Malgré un soutien constant à Wittgenstein de la part de Russell, les deux hommes se sont éloignés. Russell double son oeuvre scientifique de livres de philosophie grand public. Lors de la Première Guerre mondiale, il est en prison pour pacifisme pendant que Wittgenstein est au front, rédigeant le *Tractatus* (dont Popper, ignorant qu'il fût écrit dans les tranchées, dira méchamment qu'il sent à plein nez le *Kaffeehaus* viennois). Pour Wittgenstein, Russell n'est plus que l'ombre de lui-même et se perd dans la superficialité. Russell quand à lui reconnaît toujours le génie du jeune homme du *Tractatus*, mais il a tendance à considérer que l'évolution de Wittgenstein vers une philosophie ne s'intéressant qu'au langage et ses jeux est une impasse stérile. Pour lui, la bombe atomique est par exemple un problème philosophique, contrairement à ce que pourrait en penser Wittgenstein.

Popper, depuis ses débuts, a reconnu le génie de Russell. Il admire autant son style clair et maîtrisé que la hauteur de sa pensée. En 1959, lorsqu'il écrit une postface à la *Logique de la découverte scientifique*, il demande à Russell l'autorisation de la lui dédier (finalement, la dédicace n'apparaîtra pas). Il a envoyé tous ses livres à Russell mais il n'y a en revanche pas d'indication que ce dernier les ait lus. A sa mort, l'exemplaire de la *Logique de la découverte scientifique* de sa bibliothèque a été retrouvé les pages n'étant pas coupées. Et quand Popper lui demande de recommander au public américain *La société ouverte et ses ennemis*, Russell lui explique qu'il a déménagé et qu'il ne retrouve plus son exemplaire.

Que s'est-il passé dans l'appartement de Newton autour du thé ? Les deux se sont-ils entendus contre Wittgenstein et son approche purement langagière des questions philosophiques ?

Le séminaire

Pourquoi la scène de confrontation a-t-elle duré dix minutes ?

L'organisation du séminaire est marquée par la personnalité de Wittgenstein depuis qu'il est arrivé à Cambridge. On l'a vu, c'est lui qui a imposé qu'il y ait un *chairman*.

Il a pris le relais, après la très longue période de Moore à ce poste. Les caractéristiques du séminaire viennent de sa conception de la philosophie. Wittgenstein ne veut pas de bla-bla philosophique (le mot qu'il employait est : « *Geschwätz* »), des embarras de langage (en général, il ne lit pas d'ouvrage de philosophie : il préfère les romans policiers ou un livre de P.G. Wodehouse). Il estime qu'il faut s'en tenir à une énigme, une sorte de noeud de langage. Pour cela, un texte court est envoyé avant le séminaire. L'intervenant parle quelques minutes en faisant une courte série de remarques (« *a few opening remarks stating some philosophical puzzle* » dit l'invitation envoyée à Popper), et le débat est lancé. En réalité, la scène est invariablement la même. L'intervenant commence, et il est coupé au bout de quelques minutes par Wittgenstein. De toute façon, personne n'ose parler avant ce dernier. Il ne porte pas de cravate, une chemise blanche ouverte au col et une veste en tweed et les intervenants sont frappés par le fait que tous les étudiants en face d'eux sont vêtus de même. Wittgenstein parle et personne n'ose le contredire. Il a conscience du fait qu'il écrase les débats de sa présence, de son impatience, de ses questionnements, même quand il se tait pour réfléchir. Pour éviter de tuer toute discussion, deux mécanismes se sont mis en place. D'abord, quelques séminaires sont annoncés avec une étoile : elle signifie que la présence des professeurs en titre n'est pas souhaitée. Nul n'est dupe : c'est la présence d'un professeur particulier qui ne l'est pas. Cela dérange peu Wittgenstein qui, à cette époque, est usé par ce type de débats et ne tient pas particulièrement à y prendre part. Lui-même, ensuite, a pris l'habitude de quitter la salle au bout d'un moment pour laisser le débat se développer sans lui. Tout le monde le regrette : lorsqu'il est là, la discussion est brillante même s'il l'écrase ; dès qu'il quitte la salle, elle devient plus libre mais perd de son intérêt.

Le tisonnier, maintenant. Dans un de ses textes, Wittgenstein indique qu'il a l'habitude, quand il est énervé par une question qu'il n'arrive pas à résoudre, de frapper un arbre ou le sol de son stick. Et il réfléchit. En aucune façon, le geste ne peut aider en quoi que ce soit, ou l'arbre ne peut être tenu pour responsable. Donc, ce qui compte est la similarité du geste avec un geste de punition. La simple similarité. Friedrich von Hayek raconte qu'il a assisté un jour à un séminaire en H3 dans les années 40. « Brusquement, Wittgenstein a bondi sur ses pieds, le tisonnier en main, au plus haut degré de l'indignation, et il a commencé à montrer combien la question en discussion était simple et évidente. Voir cet homme violent au milieu de la pièce agitant un tisonnier était certainement inquiétant et chacun avait envie de se réfugier dans un coin sûr de la salle. Franchement, mon impression, à l'époque, fut qu'il avait été frappé de folie. »

La mémoire défaillante de Karl Popper

Wittgenstein est arrivé au séminaire comme à son habitude. Popper était là pour en découdre avec sa bête noire, qu'il rencontrait pour la première fois et qu'il voulait écraser. Les assistants, habitués, ont vu une scène normale : l'intervenant a commencé, a été rapidement interrompu par Wittgenstein. Comme souvent, celui-ci s'est emparé du tisonnier. Il a parlé, puis il est sorti, comme à son habitude là encore.

La scène a été pourtant particulièrement violente du fait de la provocation de Popper. Ses notes indiquent qu'il a commencé en faisant référence à l'invitation. On m'a invité à présenter une énigme philosophique (« *puzzle* »), démarre-t-il. Il y a, dans cette invitation, une conception de la philosophie que je ne peux accepter. Le fait que l'on m'ait contraint ainsi est au coeur du sujet que je veux traiter. Wittgenstein est alors intervenu pour défendre le secrétaire du séminaire, responsable de l'intitulé de l'invitation, un de ses doctorants (ce dernier ne finira jamais sa thèse, écrasé, et re-



(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

tournera aux mathématiques). Mais Popper a anticipé la réaction. Il met sur la table une série de problèmes qu'il estime être des problèmes philosophiques. L'induction : Wittgenstein lui rétorque que la question relève de la logique. L'infini : Wittgenstein lui explique qu'il s'agit d'un problème mathématique, traité en tant que tel par Cantor, même si on peut ne pas être d'accord avec la solution technique qu'il en a donné. C'est au moment où il parle de causalité que Wittgenstein se saisit du tisonnier pour en faire un exemple (selon les souvenirs de Stephen Toulmin). Il semble alors qu'il y ait eu un court échange avec Russell. Il est probable que le vieux cambridgien a estimé que les bornes de la politesse avaient été franchies. Wittgenstein lui répond et quitte la salle.

Maintenant, a-t-il quitté la salle avant ou après la remarque de Popper sur le tisonnier ? Si c'est avant, Popper a-t-il menti délibérément ou non ?

Pour Popper, la scène est essentielle. Ses brouillons montrent qu'il a envisagé un temps de commencer son autobiographie par elle. Il était venu pour affronter et défaire Wittgenstein comme il aurait aimé le faire de Platon à Athènes. Mais ce qui s'est passé est étrange. Il a vécu la scène du tisonnier comme une menace. Puis il a vu partir Wittgenstein. Il ne connaît pas les habitudes de ce dernier. On peut supposer que sa mémoire va interpréter les choses comme ce qu'il souhaite intimement : sa victoire. Si Wittgenstein est sorti, c'est parce qu'il a quitté le terrain, s'avouant vaincu. Néanmoins, plusieurs indices introduisent un doute sur sa bonne foi.

Trois points sont à souligner.

D'une part, dans une oeuvre de Popper, on trouve la formule : « *Wittgenstein [...] when I saw him last, in 1946...* ». Cette formule est évidemment fautive puisque, on l'a vu, Popper n'a rencontré Wittgenstein qu'une fois. Celle du tisonnier. Comment Popper aurait-il pu se tromper sur ce point ?

D'autre part, Popper affirme qu'il ne connaissait que le Wittgenstein du *Tractatus* puisque Wittgenstein n'avait rien publié après. Ceci aussi apparaît bizarre : la formulation des notes de Popper semble indiquer en effet que c'est bien Wittgenstein seconde manière qui est visé en 1946, celui qui a rompu avec l'approche du *Tractatus* et estime que nous sommes prisonniers du langage, condamnés à nous faire des bosses en nous cognant sur ses limites.

Il y a enfin la correspondance avec Russell. Le lendemain du séminaire en effet, Popper adresse une lettre au vieux maître. Il lui explique combien il a apprécié l'après-midi passée avec lui, et cette opportunité qui lui a été offerte de coopérer avec lui, dans la soirée, au cours de la bataille avec Wittgenstein. Il le remercie de lui avoir conseillé de traiter le sujet qu'il a finalement traité. Il le remercie enfin de l'appui qu'il lui a apporté dans le débat, en parlant de Locke. Or, dans les archives Popper, les notes préparatoires du séminaire sont écrites sur du papier à en-tête de la LSE. Popper avait-il emporté avec lui ce papier ? Pourquoi pas. Mais comment aurait-il pu écrire entre le thé à Trinity, la *high table* à King's College, et le séminaire à 20h30 ? Il y a donc toute probabilité que le sujet ait été soigneusement choisi à l'avance et ne soit pas venu des conseils de Russell. On sait par ailleurs, que ce dernier avait proposé à Popper de le voir soit avant le séminaire, dans l'après-midi du 25, soit le lendemain matin. C'est Popper qui a choisi la première solution. Aucun élément ne permet de penser que Russell a prémédité un complot avec Popper contre Wittgenstein. Il est étrange que Popper, le lendemain du séminaire, fasse comme si le thème de son intervention lui avait été soufflé par Russell. Dans sa réponse, envoyée un mois plus tard, ce dernier se contente de dire : « Tout au long du débat, j'étais de votre côté, mais je n'y ai pas pris une large part parce que vous étiez parfaitement compétent pour mener votre propre combat ». Russell se dissocie de son correspondant, même s'il était sur le fond d'accord avec lui.

Si l'on me permet une remarque personnelle (le livre, étrangement, ne pousse pas jusque-là la discussion), j'ajouterais ceci. Les deux points fondamentaux m'apparaissent être les suivants. 1. Est-ce bien Wittgenstein qui a interpellé Popper par l'injonction : « Donnez-moi un principe (ou une règle) morale ? » La question portait apparemment sur la validité des principes moraux, exemple de problème philosophique selon Popper. Par rapport à ce que pensait Wittgenstein de l'éthique, et au moment du *Tractatus* et ensuite, cette injonction n'apparaît pas tellement dans l'esprit de Wittgenstein⁴. Si le cours de la discussion s'était poursuivi, Popper aurait dû proposer un principe moral. Qu'aurait alors répondu Wittgenstein ? Autant sur l'induction, la causalité, l'infini, les réponses étaient simples (Wittgenstein explique que ce sont des problèmes de logique ou de mathématique, pas des problèmes philosophiques), autant là, il entre dans sa conception du *puzzle*. Mais pourquoi y entrer par cette injonction-là ? Wittgenstein aime raisonner sur des exemples, c'est vrai. Néanmoins, l'interpellation semble étrange (des participants pensent que cette question n'a pas été posée par Wittgenstein, mais par un de ses élèves, après que ce dernier avait quitté la salle). 2. La réponse de Popper était-elle en mesure de déstabiliser Wittgenstein ? Cette déstabilisation pouvait être de deux types. Une déstabilisation intellectuelle, tout d'abord. Mais, le connaissant, on imagine mal Wittgenstein déstabilisé par une remarque de ce genre, surtout qu'il a longuement réfléchi à l'éthique. Une déstabilisation personnelle, éthique ? Par sa remarque, Popper indique que Wittgenstein a un comportement non-éthique. Sortir sans répondre équivaudrait alors à le reconnaître. Et reconnaître que la règle éthique est bien un problème philosophique, pas un problème de langage – puisque Wittgenstein ne répond pas ? On imagine mal une déstabilisation de ce genre⁵. Vinelott, qui assistait au séminaire a une autre interprétation. Il convient de citer sa lettre en anglais : « *Wittgenstein was clearly annoyed at what he saw as an unduly frivolous remark and he left the room.* » Dans cette interprétation, les positions respectives de Popper et de Wittgenstein s'inversent : par sa sortie, Wittgenstein montre à Popper que, si à la question philosophique : « *Discutons de la validité des principes moraux à partir d'un exemple* », quelqu'un répond : « *Prenons comme exemple : Ne pas menacer un invité avec un tisonnier* », on peut arrêter là tout échange.

De toute façon, à un moment ou l'autre, Wittgenstein serait sorti. Que l'on pense qu'il est sorti avant la plaisanterie de Popper ou après n'a finalement pas tant d'importance (sauf pour Popper lui-même). Le seul commentaire qu'ait fait Wittgenstein, dans une note à un des étudiants et amis, Rush Rhees, semble le confirmer. Il y est question d'un « âne » (« *ass* »), le docteur Popper, venu de Londres, qui au cours d'un séminaire miteux (« *lousy meeting* »), a délivré un fatras blet (« *mushy rubbish* ») comme je n'en avais plus entendu depuis longtemps. Le mot âne viendrait d'un proverbe allemand : le boeuf et l'âne agissent avant de réfléchir.

Une semaine plus tard, l'invité du Moral Science Club était Austin, de Oxford, qui présentait une thèse originale sur les actes de langage performatifs. On pense que c'est lors de cette séance que Noel Annan assista à la scène suivante. Après une question de son collègue, Wittgenstein s'empara nerveusement du tisonnier et, au plus fort de son irritation, cria sèchement : « *Braithwaite, you are wrong.* »

Beaucoup ont cherché le tisonnier, en vain. Une rumeur dit que Braithwaite l'aurait fait disparaître pour le soustraire à la curiosité publique ■

Hervé Dumez

PREG — CNRS / École Polytechnique

4. Notamment « Conférence sur l'éthique » in Wittgenstein Ludwig (1992) *Leçons et conversations*. Paris, Gallimard-Folio, pp. 141-155. C'est la seule conférence que Wittgenstein ait jamais prononcée, elle date de 1929-1930. Dans une conversation avec Schlick tenue le lundi 30 décembre 1929, chez Schlick, Wittgenstein dit : « Donner du front contre les bornes du langage, c'est là l'éthique. Je tiens qu'il est vraiment important de mettre fin à tout le bavardage sur l'éthique, comme de se demander s'il y a une connaissance, s'il y a des valeurs, si le bien se laisse définir, etc. En éthique, on fait toujours l'essai de dire quelque chose, qui n'atteint pas l'essence de ce qui est en question et ne peut pas l'atteindre [...] Mais la tendance, l'affrontement, indique quelque chose ! » (idem, p. 156).

5. « [E]t un jour que je lui citais le mot de Goering : "Recht is das, was uns gefällt" (le droit, c'est notre bon plaisir), il me dit que "même cela est un type d'éthique". » Rush Rhees in Wittgenstein Ludwig (1992) *Leçons et conversations*. Paris, Gallimard-Folio, p. 173.

DOSSIER SPÉCIAL METHODOLOGIE

De l'étude de cas à l'analyse comparative fondée sur une typologie : le "typological theorizing"

George Alexander L. & Bennett Andrew (2005) *Case studies and theory development in the social sciences*. Cambridge, M.I.T. Press. Ch. 11. "Integrating comparative and within-case analysis: typological theory"

Le projet en question ici est bien plus ambitieux que la seule constitution de typologies. Ce que George et Bennett appellent "*typological theorizing*" ("TT") pourrait se traduire, lourdement mais de façon plus explicite, par "construction de théories en s'appuyant sur des typologies". Plus exactement, élaboration théorique et élaboration typologique sont des points d'appui réciproques : la typologie est fondée sur de la théorie, et la théorie est corrigée par l'analyse typologique. Au terme de la démarche, si elle est réussie, typologie et théorie coïncident : la typologie offre alors une représentation de la théorie.

Le texte est d'une grande richesse, bourré de commentaires stimulants et de suggestions. Il est exemplaire par son effort pour développer et expliciter les différentes phases d'une démarche de recherche fondée sur une collection de cas empiriques. Ce qui est dit recouvre souvent des pratiques courantes mais qui restent implicites, non verbalisées, et donc non contrôlées ou non contrôlables. Le texte contribue ainsi à développer la réflexivité du chercheur en lui permettant de nommer, classer et ordonner une grande variété d'actes élémentaires de la recherche qui composent un riche paysage méthodologique autour de la notion de typologie.

Plus concrètement, le texte présente de nombreuses idées méthodologiques fortes. Trois d'entre elles m'ont particulièrement frappé. D'abord, l'idée de "famille" (type ou groupe issu de la typologie) comme niveau intermédiaire construit par l'analyste, entre la population globale et les cas individuels. On verra les multiples usages qu'en proposent les auteurs. Par la médiation de ces familles, la typologie aide notamment à choisir les cas méritant une étude plus fine, ou bien des comparaisons à approfondir. Ensuite, l'articulation entre typologie et *process tracing*, qui est pour les auteurs la méthodologie privilégiée pour analyser finement les cas¹. Nous en reparlerons. Enfin, le concept de "*generalized pathways*" qui désigne l'ensemble des chemins de processus par lesquels un résultat donné peut être atteint (voir définition ci-dessous).

L'idée de typologie a été exploitée par nombre de disciplines. Très souvent, elle porte sur des objets "naturels", c'est-à-dire donnés à l'observation, tels que des espèces vivantes, etc., et il s'agit de mettre de l'ordre dans ces objets, de dégager des ressemblances, de les regrouper en familles ou types. Les mathématiciens et statisticiens s'en sont donné à cœur joie, et il y eut une école française réputée dans les années 1960-1970, sous la direction de J.P. Benzécri à l'ISUP (Institut de Statistique de l'Université de Paris)². J'y ai été confronté lors de ma thèse en 1975 (j'avais entrepris d'établir une typologie des départements français du point de vue des activités des Directions départementales de l'Équipement).

1. Outre l'ouvrage de George & Bennett, voir sur le *process tracing* : Hall Peter (2006) « Systematic Process Analysis : When and How to Use It ? », *European Management Review*, vol. 3, n°1, Jan-Feb, pp. 24-31.
2. Deux forts volumes contiennent l'essentiel des travaux de cette école : Benzécri, J.P., et collaborateurs (1973) *L'analyse des données, 1. La classification, 2. L'analyse des correspondances*. Paris, Dunod. Un ouvrage plus accessible est le manuel classique qui a formé plusieurs générations d'étudiants, Lebart, L., et Fénélon, J.P. (1975) *Statistique et informatique appliquée*. Paris, Dunod.

Un intérêt de l'approche quantitative est de proposer une définition formelle de la typologie qui a au moins le mérite de la clarté et de la simplicité. Le principe est de définir une distance numérique entre les objets, ceux-ci étant eux-mêmes caractérisés par des variables, puis d'appliquer un algorithme qui trouve et regroupe les objets les plus proches. L'algorithme constitue progressivement des groupes que l'analyste cherche ensuite à interpréter en termes théoriques.

Soit une population d'objets (cas, individus, ...), que l'on appelle C_1, C_2, \dots, C_n , dont chacun est défini selon un même ensemble de propriétés P_1, P_2, \dots, P_p . Chaque objet est ainsi caractérisé par une suite de "valeurs" (K_{ij}) où K_{ij} est la "modalité" que prend la propriété P_j pour l'objet C_i . Une propriété P_j peut a priori être représentée par une variable de type quelconque : métrique, ordinale, modale, binaire... Le type des variables n'intervient pas dans la définition formelle du problème de la typologie, mais il intervient par contre dès que l'on veut choisir une distance entre les objets ou les propriétés. L'ensemble (K_{ij}) est fini et peut être représenté par un tableau (une matrice) à n lignes et p colonnes. Différentes techniques permettent de donner des représentations géométriques approchées de cette matrice, ce qui aide à l'interprétation.

Pris isolément, le tableau des données offre une vision statique de la population étudiée (encore que cela dépende des variables utilisées). Les auteurs l'appellent, à la suite de Lazarsfeld, le *property space*, ou espace des propriétés. Ils introduisent de la dynamique d'une façon tout à fait intéressante, en considérant que, derrière chaque cas, il existe un ou des processus à l'oeuvre (pouvant être étudiés par *process tracing*). C'est justement l'étude et la compréhension de ces processus qui importe pour la théorie. C'est un point essentiel pour donner de l'intérêt à la démarche typologique : les données empiriques que l'on traite par les méthodes typologiques ne représentent pas complètement les phénomènes qui sont les vrais objets de la recherche, il faut aller chercher d'autres données, c'est-à-dire approfondir notre connaissance des cas étudiés en menant des enquêtes plus poussées. Cette recherche de données supplémentaires étant coûteuse à différents points de vue, il est bon de l'orienter dans les directions qui paraissent les plus fécondes. La typologie va aider à choisir ces directions avec l'appui des constructions théoriques constituant le "TT".

La définition précise d'une *typological theory* est la suivante : « *We define a typological theory as a theory that specifies independent variables, delineates them into the categories for which the researcher will measure the cases and their outcomes, and provides not only hypotheses on how these variables operate individually, but also contingent generalizations on how and under what conditions they behave in specified conjunctions or configurations to produce effects on specified dependent variables. We call specified conjunctions or configurations of the variable "types".* » (p. 235).

Il faut ici souligner que les objets étudiés habituellement par les auteurs, qui travaillent en science politique, sont les processus politiques à l'oeuvre dans des configurations représentées par les variables du *property space*. L'exemple traité en illustration de la démarche porte sur les facteurs qui conditionnent la participation d'une série de pays à la coalition contre l'Irak lors de la première guerre du Golfe. L'exemple est très simplifié. Quatre facteurs sont retenus, codés par oui/non :

1. le pays est-il capable d'influer sur le résultat de l'action collective (il s'agit d'expulser l'Irak du Koweït) ?
2. le pays est-il menacé par l'Irak ?
3. le pays dépend-il des USA pour sa sécurité ?
4. la politique intérieure du pays est-elle ou non favorable à une intervention dans le cadre de la coalition ? Ces variables sont reliées par un modèle décisionnel (schéma rapporté ci-après) qui comporte plusieurs sous-processus qu'il serait trop long de rapporter ici.

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

Cette étude des processus sous-jacents aux variables observées constitue l'essence même du "typological theorizing" prôné par les auteurs. La différence majeure entre

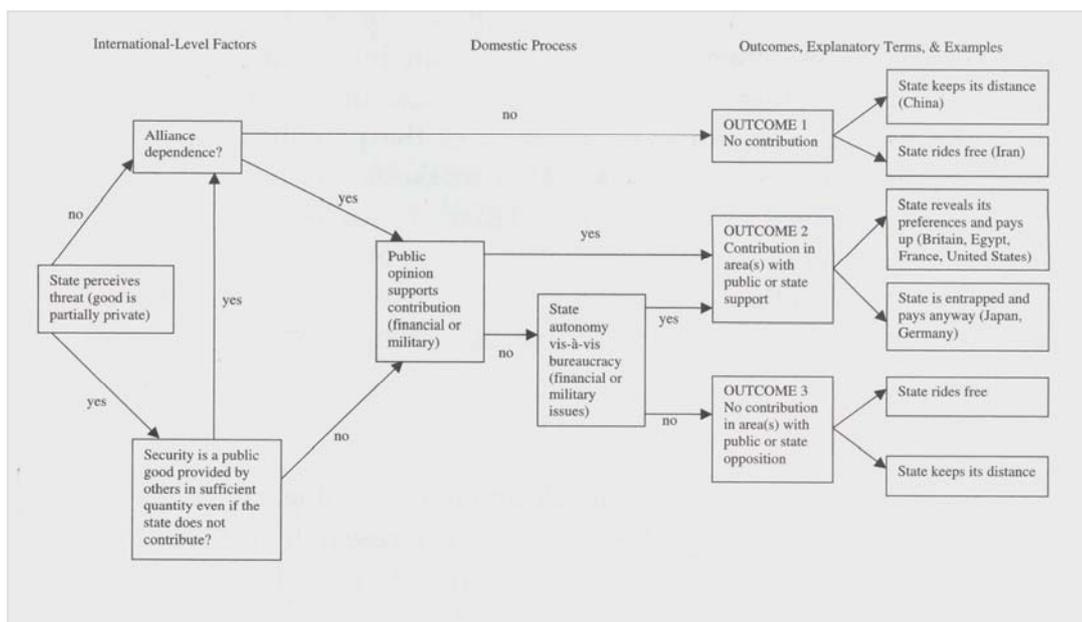


Tableau 1 :
 "Decision-Making
 Model of Security Coa-
 lition Contributions
 based on Perceptions of
 Public Good". (p. 261)

typologie et TT est, selon eux, qu'une typologie caractérise les variations ou variantes d'un phénomène, alors que la théorisation par typologie cherche à identifier les divers mécanismes et chemins de causalité (*pathways*) qui relient les variables indépendantes de chaque type ou case de la typologie, à son résultat. Mais la prise en compte des processus introduit beaucoup de com-

plexité dans la modélisation, car certaines variables deviennent dépendantes, et il peut même devenir difficile d'isoler des variables réellement indépendantes. Le TT est également différent de l'étude historique d'un événement particulier. Celle-ci s'intéresse aux processus, mais en vue d'expliquer cet événement singulier, par exemple une révolution. Le TT cherche à identifier toutes les configurations qui sont susceptibles de produire cet événement singulier. Les auteurs introduisent la notion de "generalized pathway", qui est l'ensemble de tous les chemins causaux pouvant conduire à cet événement, "que le chemin ait été emprunté une fois, mille fois, ou qu'il soit seulement hypothétique, une possibilité qui ne s'est pas encore réalisée" (p. 236). On mesure ainsi l'ambition de la démarche TT, qui conduit à examiner (au moins en principe) tous les cas possibles.

Une telle visée d'exhaustivité est certes louable, mais conduit en pratique à limiter fortement le nombre des variables et de leurs modalités. En effet, 5 variables à 3 modalités chacune donnent déjà 243 types possibles, et cela augmente très vite avec le nombre de modalités : 5 variables à 4 modalités donnent 1024 types différents, alors que 6 variables à 3 modalités donnent 729 types. Cependant, les auteurs indiquent différents moyens pour réduire le nombre des cas méritant d'être étudiés, cette opération (réduction de l'espace des propriétés) étant une des phases explicites de la procédure de traitement des données. On peut ainsi éliminer les configurations impossibles, absurdes ou triviales. Les difficultés soulevées par l'approche combinatoire se trouvent en fait réduites, encadrées, par l'approche analytique et causale d'identification des mécanismes et processus.

Il est parfois difficile, dans le texte, de savoir si la typologie est plutôt un modèle abstrait, ou plutôt une description des données empiriques. Ce sont là deux aspects du processus de modélisation qui se recouvrent lorsque la modélisation est idéalement réussie, mais qu'il est important de distinguer dans la phase d'élaboration du modèle. La typologie est à la fois une construction formelle, soumise aux exigences de la logique, où il faut par exemple "envisager tous les cas possibles", et une manière d'arranger, disposer, classer, les données empiriques dans l'idée de faire apparaître des grou-

pements *naturels*. Dans une modélisation réussie, à valeur explicative, les familles sont, au bout du compte, à la fois des données naturelles et des construits théoriques.

Cette tension entre construction et données se trouve au centre d'un développement de plusieurs pages sur "démarche inductive, démarche déductive" dans la construction de *typological theories*. Les deux démarches sont à associer en tenant compte des objectifs et du déroulement du projet. Le texte est ici très dense et quasiment impossible à résumer. Je me contenterai de souligner une ou deux idées.

La démarche inductive consiste à construire des éléments théoriques à partir de l'examen des cas. Mais construction théorique et construction typologique étant étroitement associées, le but est également de constituer une typologie. On a ainsi une démarche inductive en allers-retours entre théorie et typologie.

Une question importante, à la fois théorique et pratique, est celle du nombre de types par rapport au nombre de cas. Il faut trouver un intermédiaire entre les deux extrêmes, un type par cas ou le même type pour tous les cas. Si on veut faire des traitements statistiques (aspect pratique), il faut un certain nombre de cas par type, donc peu de types, ce qui diminue la finesse de l'analyse. Partant d'une typologie assez fine, on peut appliquer le "principe de contraction des cases" de façon contrôlée (c'est-à-dire en ayant conscience de ce que l'on fait). Une deuxième question importante montre bien la dialectique entre l'étude individuelle des cas et la constitution de la typologie : il ne faut pas figer trop tôt les modalités des variables car l'étude des cas peut amener à les affiner pour faire apparaître des processus différenciés.

Dans la démarche déductive, on part de la théorie pour en déduire les types. On s'efforce ensuite d'affecter les cas aux types. La difficulté majeure de cette démarche est qu'elle tend à produire beaucoup trop de types pour être gérable. S'il faut établir la liste de tous les cas possibles afin de rester dans une démarche contrôlée, on doit néanmoins s'efforcer d'éliminer les cas non pertinents, impossibles, etc. Ici, le texte devient plutôt abstrait et général, concluant somme toute qu'il vaut mieux trop de variables que pas assez, mais qu'il n'en faut pas trop non plus. Le conseil le plus pertinent est sans doute celui de bien mesurer l'importance du problème que l'on veut traiter, d'essayer de le simplifier autant que possible sans le dénaturer, de préciser et de justifier, par rapport au problème, le niveau de finesse et de complexité de l'analyse que l'on veut mener, et de bien prendre en compte la disponibilité de données empiriques permettant de traiter le niveau souhaité de finesse et de complexité.

Dans la phase de "réduction de l'espace des propriétés", qui vise à la simplification des données (ou de la typologie, avec l'ambiguïté déjà signalée entre construction et observation), on peut ainsi éliminer les types irréalistes socialement, ou peu informatifs sur le plan théorique, et finalement se limiter aux types et cas les mieux adaptés aux objectifs de la recherche.

Dans une étape suivante, on utilise la typologie pour spécifier le plan de recherche. Quatre façons typiques de procéder sont présentées, mais on peut en imaginer d'autres.

1. Comparer des cas différents appartenant à un même type : ces cas ont les mêmes valeurs pour les variables indépendantes, donc devraient produire le même résultat ; dans la négative, pourquoi ? (erreurs de mesure, pas assez de variables...)
2. Comparer les cas les plus proches appartenant à deux types proches, dans l'espoir de mettre en évidence des configurations ne différant que par une seule variable : si le résultat est différent, cette variable est explicative de la différence.
3. Étudier les cas extrêmes, c'est-à-dire ceux pour lesquels les variables ont des valeurs extrêmes à l'intérieur de leur type ; le but est de préciser les seuils correspondant à des variations significatives de l'effet des différentes variables.

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)

4. Repérer et étudier les cas d'équifinalité³ dans des configurations très différentes, afin d'identifier les variables candidates à l'explication du résultat (vérification à faire par *process tracing*).

De façon générale, le *process tracing* est la méthode préconisée pour affiner les études de cas (*within-case analysis*) et mettre en évidence, soit de nouvelles variables, soit de nouvelles modalités des variables déjà identifiées, en particulier de nouvelles valeurs-seuil entraînant un redécoupage de la typologie. Chacune de ces modifications doit évidemment être mise en accord avec la théorie, ce qui peut amener des enrichissements de celle-ci.

L'exemple développé à la fin du chapitre offre au lecteur une expérience quelque peu déroutante. Après ce brillant exposé méthodologique, on attend un feu d'artifice... mais la démonstration empirique est d'une austérité toute puritaine. Les théories politiques proposées pour construire la typologie sont squelettiques, prenant en compte quatre ou cinq facteurs explicatifs tout au plus (ce qui conduit déjà à 16 types différents alors qu'il y a 14 cas). Mais l'intérêt de l'exemple n'est pas tant de produire de belles théories que de montrer comment la typologie conduit à sélectionner des comparaisons inter-cas intéressantes. De ce point de vue, il fonctionne bien. La typologie et la confrontation serrée à la théorie obligent le chercheur à expliciter les raisons pour lesquelles il décide d'inclure ou non tel ou tel cas dans la théorie. Par exemple, les auteurs inventent la catégorie paradoxale de "participation (à la coalition contre l'Irak) par non-participation" : Israël s'est abstenu de participer à la coalition en 1991, sachant que sa participation en éloignerait les pays arabes.... Ils jugent qu'en définitive le cas d'Israël est trop idiosyncrasique pour entrer dans une théorie générale. Cette forme de transparence aide le lecteur à se faire sa propre opinion ■

3. Sur l'équifinalité et l'étude de cas, voir : Dumez Hervé (2006) « Équifinalité, étude de cas et modèle de l'enquête. » *Le Libellio d'Aegis*, n°2, février, p. 18-21.

Denis Bayart
PREG — CNRS / École Polytechnique

De l'analyse critique des typologies bricolées

Dans un article de science politique, Colin Elman¹ présente une analyse de la démarche par typologie. Il se sert de cette démarche pour critiquer la manière dont deux auteurs ont conçu leurs propres typologies. C'est sur cet aspect critique que le papier qui suit met l'accent, montrant comment une typologie ingénieuse, « parlante », construite à partir d'études empiriques, peut cacher des problèmes méthodologiques graves.

D'une typologie défaillante à une typologie exhaustive

Dans *The Tragedy of Great Power Politics*², Mearsheimer montre que les grandes puissances cherchent à assurer leur survie en maximisant leur pouvoir relatif. La meil-

1. Elman Colin (2005) « Explanatory typologies in the Qualitative Study of International Politics. » *International Organization*, vol. 59, n°2, Spring, pp. 293-326.
2. Mearsheimer John J. (2001). *The Tragedy of Great Power Politics*. New York: Norton.

leure situation possible pour de telles puissances se résume à deux points : être dominant dans sa région et ne pas avoir de concurrence menaçante à l'extérieur. Mearsheimer distingue toutefois trois catégories possibles : les grandes puissances continentales, les grandes puissances insulaires et les hégémonies régionales. Les comportements varient selon les catégories, comme le montre le Tableau 1.

Cette typologie n'est pas satisfaisante car elle présente un espace des propriétés trop faible. Elle peut être améliorée sur trois points. Tout d'abord, il manque dans la liste une quatrième catégorie : celle d'une grande puissance qui est la seule à posséder localement des ressources significatives. Cet oubli est d'autant plus étonnant que Mearsheimer réalise dans son ouvrage une étude de cas détaillée du Japon entre 1900 et 1945, pays qui rentre dans cette catégorie et pas dans les autres. Ensuite, la colonne « comportement extra-régional » n'est pas suffisamment détaillée : on peut énumérer les différentes configurations, en termes de puissances régionales, que la grande puissance doit gérer à l'extérieur de sa propre région. On peut trouver quatre configurations logiques : l'hégémonie, l'existence d'une seule grande puissance, l'existence de plusieurs grandes puissances continentales (y compris un état insulaire) et l'existence de plusieurs grandes puissances continentales non insulaires. Enfin, pour améliorer la typologie de Mearsheimer, on doit travailler sur les implications théoriques de chaque cellule du tableau ainsi étoffé à 4*5=20 cellules (voir Tableau 2 ci-dessous).

	Exemple	Comportement intra-régional	Comportement extra-régional
Grande puissance continentale	Allemagne	Recherche l'hégémonie régionale, tout en bloquant les tentatives des autres Etats de gagner en puissance	Pas de comportement déterminé
Grande puissance insulaire	Grande-Bretagne	Bloque toute tentative des autres Etats de devenir hégémonies régionales	Pas de comportement déterminé
Hégémonie régionale	Etats-Unis	Bloque les tentatives des autres Etats de gagner en puissance afin de conserver son hégémonie	Bloque les tentatives des autres Etats de devenir des hégémonies régionales

Tableau 1 : Typologie de Mearsheimer (traduction personnelle)

		STATE IS ACTING IN				
		Its own region	Another region that has			
			More than one continental great power (no insular state)	More than one continental great power (including an insular state)	Only one great power	Hegemon
STATE IS	One of multiple great powers in region	(1) Maximize relative power (achieve regional hegemony if possible) while blocking other continental states' similar ambitions Germany, Italy	(5)	(9)	(13) Indeterminate. Possibly balance against inevitable hegemonic bid France toward U.S. in 19th century	(17) Indeterminate. Possibly balance to undermine hegemony France toward U.S. in early 20th century
	Insular state (and one of multiple great powers in region)	(2) Offshore balance against any rising hegemon UK in Europe	(6)	(10)	(14) Acquiesce to inevitable hegemonic bid UK toward U.S. in 19th century	(18) Accept, and buck-pass to, regional hegemon UK toward U.S. in 20th century
	Only great power in region	(3) Seek regional hegemony Japan in Asia 1900-45; U.S. in North America 1800-1900; Soviet Union 1946-88	(7)	(11) Focus on achieving hegemony at home, so minimal efforts in other regions U.S. toward France, Germany and Russia in mid-19th century	(15)	(19) Preemption: attempt to neutralize hegemon in advance of their anticipated balancing Japan toward U.S. in mid-20th century
	Regional hegemon	(4) Maintain hegemony U.S. in North America after 1900	(8)	(12) Buck-pass to the region's insular state; offshore balance against rising hegemon as last resort U.S. in Europe, 1917 and 1941	(16) Balance against inevitable hegemonic bid U.S. toward Japan in Asia 1940-45; toward Soviet Union 1946-88	(20)

Note: Cells shaded gray are amenable to empirical compression; the cell shaded black can be logically compressed.

Tableau 2 : Typologie étendue du comportement des Etats selon différentes distributions du pouvoir (p.312)

(Suite page 16)

(Suite de la page 15)

On peut ensuite réduire l'espace des propriétés. Ainsi, on n'a jamais observé de cas de région multipolaire sans puissance insulaire. Donc les cases 5, 6, 7 et 8 peuvent être supprimées par « compression empirique ». Il en est de même pour les cases 9 et 10 qui correspondent à des cas de multiples régions multipolaires et pour la case 15 qui correspond à deux grandes puissances isolées se faisant face. D'autre part, on peut supposer qu'une hégémonie régionale met tout en oeuvre pour éviter qu'une autre puissance hégémonique n'apparaisse autre part dans le monde. La case 20 peut donc être supprimée par « compression logique ».

Il reste ainsi 8 cases correspondant au comportement extra-régional de la grande puissance que l'on étudie. Le nouvel espace des propriétés présente donc de manière exhaustive les combinaisons possibles de comportements offensifs que l'on peut trouver dans le monde moderne.

Les techniques de compression de l'espace des propriétés

Elman donne d'autres techniques de compression que les seules compressions empiriques et logiques. Le « *rescaling* » transforme l'échelle des variables en diminuant le nombre de modalités possibles. Par exemple, une échelle comprenant les modalités « fort » « moyen » et « faible » pourra être transformée en une échelle « fort » et « faible ». Si l'on transforme ainsi 4 variables trichotomiques en 4 variables dichotomiques, on passe de $3^4=81$ à $2^4=16$ configurations. Une autre méthode, appelée « *indexing* », suppose d'attribuer à chaque modalité une valeur chiffrée. On pourra ainsi attribuer une valeur à chaque combinaison (donc à chaque type) et regrouper les combinaisons ayant obtenu la même valeur finale en postulant qu'elles sont équivalentes. Evidemment, cette technique présente de nombreuses difficultés, en particulier : 1. Comment attribuer une valeur chiffrée à des variables qualitatives ? 2. Faut-il pondérer les variables selon leur importance ? Et 3. Si l'on dit que les types ayant obtenu le même score sont équivalents, on néglige les possibles interactions entre les variables et les possibles liens de causalité entre elles. Enfin, la « compression pragmatique » consiste en une diminution du nombre de variables selon les besoins de la recherche.

Les compressions utilisées dans l'exemple précédent présentent elles aussi des limites. La compression empirique suppose que l'analyste possède une connaissance complète de tous les cas existants et ayant existé, ce qui est rarement possible. En outre, réduire l'espace aux seuls cas empiriques connus empêche la découverte de nouvelles configurations jamais observées. Pour sa part, la compression logique doit être maniée avec précaution, car les critères selon lesquels on décide de l'utilisation de ce type de compression sont des critères théoriques, et peuvent toujours être revus pour finalement rendre possible ce qui était auparavant considéré comme impossible.

Les typologies en question : réification, opérationnalisation et étiquetage

Dans son ouvrage *Deadly Imbalances*³, Schweller construit une typologie fondée sur deux dimensions : les capacités relatives des États (*capability*), mesurées par un ratio traduit en quatre catégories ordinales, et les intérêts des États à soutenir le consensus et le statu-quo (*interests*), variable continue traduite en cinq catégories ordinales. La typologie ainsi construite comporte $4*5=20$ types logiques. Schweller utilise des techniques de compression pour réduire le nombre de types, et aboutit finalement à huit types auxquels il attribue des noms d'animaux censés représenter les types de comportements que la théorisation prédit. Par exemple, les autruches désignent des États suffisamment puissants pour répondre aux menaces mais qui choisissent de jouer un rôle limité dans les relations internationales. La dernière étape consiste à

3. Schweller, Randall L. 1998. *Deadly Imbalances: Tripolarity and Hitler's Strategy of World Conquest*. New York: Columbia University Press.

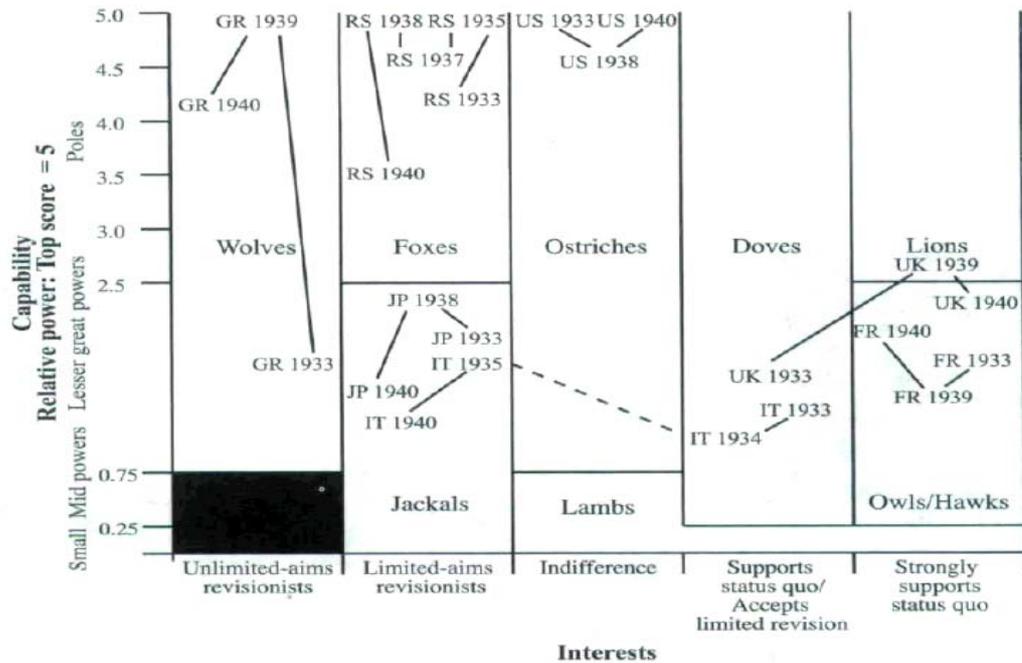
ranger différents Etats dans la typologie, et même à montrer les évolutions en termes de positionnement de chaque Etat sur une période de sept années avant la seconde guerre mondiale (voir Tableau 3).

Cette construction typologique suit les grands principes d'opérationnalisation des variables et de compression de l'espace des propriétés. Pourtant, même avec des techniques solides, la construction de typologies – en particulier dans le cas de Schweller mais pas seulement – pose de sérieux problèmes de fond sur lesquels on se doit de réfléchir.

Premièrement, la construction de « types » entraîne une réification : la case dans laquelle rentrent les cas appropriés devient suffisante pour expliquer ce que l'on cherche à expliquer. Dans le cas de Schweller, ce travers est rendu encore plus flagrant par l'emploi de noms d'animaux qui constituent des freins à la théorisation au-delà de la valeur évocatrice des animaux choisis. L'objectif d'une typologie n'est pas de construire des cases qui suffisent à expliquer le réel – ce serait une imposture – mais à considérer des cases comme des réservoirs à prédictions fondées sur une théorie sous-jacente. A tout espace des propriétés est attachée une théorie, et chaque case doit pouvoir s'expliquer par une théorie valide et applicable qui ne masque pas la complexité du réel.

Deuxièmement, peut-on toujours mesurer les variables indépendantes indépendamment de la variable dépendante que l'on essaye d'expliquer ? Dans le cas de Schweller, il paraît difficile de mesurer l'intérêt de l'Etat à soutenir le *statu quo* sans se fonder sur le comportement de l'Etat, variable que l'on essaye justement d'expliquer. C'est pourquoi, dans la typologie proposée, les types varient essentiellement selon l'axe des intérêts. Autrement dit, à chaque modalité de la variable « intérêt » correspond un nouveau type au moins. On peut supposer que la démarche a été la suivante : on sait que l'Allemagne – pour prendre un exemple – a imprudemment attaqué l'Union Soviétique, ce qui en fait une « révisionniste sans limite », et donc on utilise un codage « révisionniste sans limite » pour expliquer ce comportement de l'Allemagne. On le voit, il y a certainement derrière cette correspondance entre l'axe « intérêt » et les différents types un problème d'opérationnalisation des variables.

Troisièmement, toute typologie doit proposer une réelle avancée théorique et non constituer un trompe l'oeil. En multipliant les types, Schweller a-t-il simplement réétiqueté des comportements que la théorie était incapable d'expliquer, ou bien a-t-il proposé une explication théorique à ces comportements ? Pour le savoir, il faudrait démontrer que Schweller apporte quelque chose aux théories déjà existantes sur les



Notes: (1) The cells shaded black can be logically compressed. (2) FR = France. GR = Germany. IT = Italy. JP = Japan. RS = Soviet Union.

Source: Schweller 1998, 90.

Tableau 3 : les cas empiriques dans la typologie de Schweller (p. 318)

(Suite page 18)

(Suite de la page 17)

comportements des Etats dans les relations internationales. Il faudrait retracer l'histoire de la théorie, et se demander si les modifications effectuées par Schweller font autre chose que de simplement ré-étiqueter des énigmes empiriques sans les résoudre. Dans l'idéal, si la typologie de Schweller constitue une avancée théorique, son modèle doit avoir une portée prédictive ■

Corentin Curchod
Audencia

Règle et compréhension des phénomènes linguistiques

Le séminaire AEGIS, série thématique « la règle » du 7 juin 2007, a donné l'occasion d'entendre Bernard Laks (Université de Paris X Nanterre) et Dominique Fattier (Université de Cergy-Pontoise)

Intervention de Bernard Laks

J'aborderai principalement deux points, avec deux objectifs. D'une part, situer le débat sur la question de la règle en philosophie, en épistémologie et dans les sciences cognitives plus particulièrement ; ensuite éclairer un peu ces problématiques, qui ont un écho très particulier en économie, autour de la rationalité, et renvoient dans mon domaine à une alternative entre une approche cartésienne (illustrée par Noam Chomsky) et des modèles plus récents, sur lesquels j'ai travaillé, qui sont les modèles connexionnistes.

La règle : quelques pistes de réflexion

Partir de Wittgenstein

Comme le souligne Wittgenstein, « Si une règle ne vous contraint pas, alors vous ne suivez aucune règle. » Sous ce rapport, la règle des grammaires traditionnelles se laisse comparer à la règle morale, à la règle juridique ou à la règle du jeu. Toutes ces règles sont des consignes, des règlements, qui en tant qu'instances externes (on verra que la question externe / interne est très importante), organisent et contraignent normativement les pratiques.

Leur caractère explicite (l'explicitation de la règle a à voir avec l'algorithmique) et juridique de contrainte socialement édictée et socialement maintenue conduit à les distinguer, et je suis un peu Bourdieu sur ce point, des règles pratiques qui restent le plus souvent implicites ou inconscientes, et sont reconstruites par l'observateur comme principe organisateur d'une conduite ou d'un comportement régulier. Cette question de la reconstruction, du ex-post, est connue depuis les scholastiques au moins, avec la fameuse règle de causalité : « *post hoc, ergo propter hoc* » « j'observe cela après cela, donc à cause de cela »).

Cette distinction entre règles juridiques ou quasi-juridiques existant indépendamment de toute pratique et règles reconstruites par un observateur pour décrire et ex-

plier la régularité des pratiques est particulièrement importante pour la linguistique cognitive contemporaine.

La règle et le paradigme

Deuxième piste : la question de la grammaire. Et à travers la grammaire, celle de la pédagogie, la première naissant en Grèce comme une dimension de la seconde (c'est un art, une philosophie qui a à voir avec l'enseignement).. Celui-ci s'appuie sur des régularités construites, qu'on appelle des paradigmes. Les verbes du 1^{er} groupe, « chanter » par exemple, sont une organisation paradigmatique : vous apprenez les verbes du premier groupe à travers le paradigme de « chanter ».

Il y a un rapport très particulier entre la règle, spécialement grammaticale, et le paradigme. J'aime beaucoup cette citation de Paul Valéry : « “*Quia nominor leo*” ne veut pas dire “je me nomme lion”, mais “je suis une règle de grammaire” » La grammaire grecque, puis latine, identifie le paradigme et les règles, avec *l'exemple paradigmatique* auquel elles s'appliquent. Cela dit exactement ce qu'est la grammaire normative scolaire.

La question de la règle dans son rapport à l'algorithmique en général

C'est une question qui découle du fait que la règle est un automatisme. Elle est explicite. Elle se suffit à elle-même. Et un des critères fondamentaux de la règle, c'est son caractère monotone, au sens de la logique monotone : c'est-à-dire qu'elle a toujours le même résultat. Ce qui fait problème, c'est donc moins sa formulation en tant que principe normatif, que la façon même dont nous l'appliquons : c'est le rapport de la règle à la pratique. Est-ce que la pratique est algorithmique ? Wittgenstein nous dit qu'on suit la règle mécaniquement, c'est-à-dire sans penser, mais tout à fait sans penser, sans aucune intentionnalité : il y a une stricte monotonie. En utilisant le langage de la règle, on est dans l'algorithmique la plus parfaite – il n'y a d'ailleurs d'algorithmique que parfaite... On tombe sinon dans des systèmes de calcul dits « non monotones », ce ne sont plus les mêmes mathématiques – c'est d'ailleurs un domaine assez proche de celui que j'ai exploré en rapport avec le connexionnisme.

La règle et l'explication

Concernant le rapport entre la règle et l'explication, on peut suivre là encore Wittgenstein, dans ses *Investigations philosophiques* : « De la sorte aussi, le fait que l'univers puisse être décrit par la mécanique newtonienne n'énonce rien quant à l'univers lui-même ; mais bien le fait qu'il puisse être décrit de telle façon par cette mécanique, comme c'est effectivement le cas. Et le fait que le monde puisse être décrit plus simplement par une mécanique que par une autre, énonce aussi quelque chose quant à l'univers. (...) Des lois telles que la proposition de la raison suffisante (la loi de causalité), etc. traitent du filet, non pas de ce que décrit le filet. » Quelques mots sur ce point. Le filet, c'est le treillis, dont il dit que l'analyste pose un treillis sur la réalité, et qu'il lit, non pas la réalité, mais ce que le treillis, *posé sur la réalité*, livre.

Wittgenstein poursuit : « S'il existait une loi de causalité, elle pourrait être ainsi conçue : Il existe des lois naturelles. Mais il est évident qu'on ne peut le dire : cela se montre de soi-même. » Bien évidemment, c'est toujours bien plus difficile à montrer que ne le dit Wittgenstein... C'est une piste extrêmement importante, qui est le problème de la relation entre la règle, la description du phénomène, et son explication. Tenir pour séparées l'explication et la description, c'est quelque chose qui sépare en deux l'histoire de la pensée occidentale depuis Platon et Aristote.

(Suite page 20)

(Suite de la page 19)

Règle externe (descriptive) ou règle interne (de fonctionnement)

La grammaire externe correspond précisément à la définition que donnait Wittgenstein de la grammaire en général, elle « ne nous dit pas comment le langage doit être construit pour accomplir son dessein, en vue de produire tel ou tel effet sur des êtres humains. Elle ne fait que décrire, et en aucune façon expliquer l'usage des signes. »

La règle et le réalisme cognitif

On en vient à ce qui nous occupera dans la suite de mon exposé. J'oppose, avec d'autres, deux grands paradigmes. Le premier, que j'appelle cognitivisme classique, suppose un ensemble de dispositifs internes symboliques. C'est une mécanique interne au cerveau, qui explique le comportement, et qui en est la cause directe. C'est l'algorithmique des règles de la grammaire interne, pour Chomsky, qui non seulement décrit, mais aussi explique le comportement, au sens où elle l'engendre complètement. Ce à quoi j'oppose des modèles dynamiques, avec des réseaux de neurones formels par exemple.

Le cognitivisme classique, même lorsque les descriptions qu'il propose s'organisent en principes et paramètres, ne parvient pas à remettre en question la notion de règle effective. Si l'on considère les processus mentaux qui doivent supporter la grammaire, il est nécessaire de postuler des règles, et ces règles sont nécessairement actives. Il y a plusieurs sens pour la notion de règle. Le premier est purement statistique et descriptif : il s'agit de généralisations qui sont vraies pour l'ensemble des phénomènes qu'elles décrivent. Par exemple : « Les planètes suivent une trajectoire elliptique ». Dans le vocabulaire familier de la philosophie, on pourrait dire : « Les planètes obéissent à la règle, au sens où elles se conforment à la règle pour l'observateur, du point de vue de l'observateur ».

Il faut souligner que l'observateur est un élément déterminant, à la fois pour le linguiste, qui n'est rien d'autre qu'un observateur, mais aussi bien sûr si l'on renvoie au débat relatif à la position de l'observateur en physique quantique : la position de l'observateur fait partie du phénomène, et change, au niveau quantique, le phénomène lui-même. C'est un point d'épistémologie des sciences qui n'est pas pris en compte par le cognitivisme classique, qui prend les règles en un sens très direct. Les règles sont alors des processus directement mentaux représentés et implémentés comme tels, qui manipulent, de façon interne au cerveau humain, les symboles qui les constituent.

Langage et cognition

Le tournant chomskien

Je m'approche maintenant de mon objet, le langage. Premier point, il y a une sorte de vulgate dans le monde linguistique, qui voudrait que le tournant cognitif en linguistique soit lié à l'apparition du modèle chomskien : grosso modo, on n'aurait pas fait de linguistique cognitive avant Chomsky. C'est totalement faux, et tous les linguistes ont toujours pensé qu'on ne parlait pas avec ses pieds mais avec sa tête – Saussure lui-même, le fondateur de la linguistique, accorde une grande importance à la nature psychique et mentale de la langue. Il faut donc s'interroger plus avant sur ce que Frederick Newmeyer appelle le « tournant chomskien » (1986).

Tout d'abord, Chomsky donne une définition très forte du locuteur : « L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal abstrait, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa

langue et qui lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distractions, déplacement d'intérêt ou d'attention, erreurs (fortuites ou caractéristiques) » (Chomsky, 1965). On peut noter en premier commentaire, qu'il y a une asymétrie très forte entre un locuteur et un auditeur : on peut entendre beaucoup plus qu'on ne peut produire – et concernant les créoles, c'est tout à fait manifeste.

D'autre part, il faut noter avec Bourdieu (1975), le fait que c'est ici la langue bien plus que le sujet de la pratique qui est en jeu : « Chomsky a le mérite de prêter explicitement au sujet parlant dans son universalité une compétence que la tradition lui accordait tacitement, sous la forme d'une participation mystérieuse à la langue. Par une opération analogue à celle des "culturologues" qui, las de s'interroger sur le "lieu de la culture", finissaient par la placer "dans les individus", il crédite chaque sujet parlant d'une capacité génératrice de discours (donnant ainsi satisfaction – une satisfaction d'ailleurs bien illusoire – à ceux que désespérait la description objectiviste du sujet). » Bourdieu souligne ici 20 ans de désespérance des sciences humaines et sociales : il s'agit de l'existence du sujet de la pratique. De ce point de vue, Chomsky, même si son locuteur-auditeur idéal et abstrait est faux, a au moins le mérite de rappeler, par delà le structuralisme triomphant, qu'il y a quelque part du sujet...

En fait, il ne s'agit pas seulement d'un tournant cognitif, mais autre chose se joue, puisque ce tournant cognitif se fait sur la base d'un certain nombre d'idéalisations, d'un modèle épistémologique, qui va s'appeler dès 1965 « linguistique cartésienne ». Le locuteur est un sujet, dans la définition cartésienne du sujet, dont la rationalité cognitive est conduite par une logique. C'est donc un tournant qui, sous l'aspect du retour du sujet en général, véhicule aussi un cadre philosophique et épistémologique très particulier.

Une fenêtre sur l'esprit humain

On en vient au deuxième point : cette linguistique chomskienne, qui rationalise le programme du rationalisme cartésien, pourquoi fonctionne-t-elle si bien ? Parce qu'en 1965, c'est la seule approche cognitive, dans un monde totalement dominé par le *behaviorisme* skinnerien, c'est-à-dire un modèle a-cognitif, un modèle de type stimulus-réponse pour lequel ce qui se passe dans l'organisme importe peu. Cette approche domine totalement le champ intellectuel, réduisant l'esprit humain à une boîte noire, dont on se contente de saisir les entrées et les sorties. C'est pourquoi, comme le rappelle un élève de Chomsky, Ray Jackendoff, en 1965, tout le monde intellectuel voulait faire de la linguistique, pour ce qu'elle montrait du fonctionnement de l'esprit humain.

Le point fort de Chomsky, c'est d'avoir présenté la langue comme une fenêtre ouverte sur le fonctionnement de l'esprit humain, *in situ* et *in vivo*. En voyant fonctionner les langues, on voyait alors – et c'est exactement l'équivalence cartésienne – fonctionner l'esprit humain. Chomsky a d'ailleurs toujours dit qu'il n'était pas linguiste, que les langues ne l'intéressaient pas, et qu'il laissait les langues aux linguistes... Ce qui l'intéresse, c'est l'esprit humain. Effectivement, dans les années 1965, il n'y a pas de technique d'investigation, il n'y a pas d'IRM, etc. : on a très peu de moyen de voir fonctionner l'esprit humain. Et tous les gens qui s'intéressent à ça vont regarder la linguistique à partir de l'équivalence proposée par Chomsky.

L'objet de Chomsky est l'état de la faculté de langage, laquelle est innée, telle qu'elle est représentée dans un individu particulier. Mais ce qui l'intéresse, ce n'est pas cet individu particulier en soi, c'est cet individu en tant qu'il supporte une faculté très

(Suite page 22)

(Suite de la page 21)

générale, qu'il l'implémente. C'est très proche de la question de l'âme chez Descartes. Cette faculté de langage est génétiquement déterminée, et elle se développe à l'aide de ce que Chomsky appelle le *language acquisition device*, qui est lui-même génétiquement déterminé. Celui-ci ne fait que régler cette faculté, en prenant en compte les données externes, c'est-à-dire la langue que l'on présente à ce dispositif : si vous présentez à ce dispositif du français, la faculté de langage sera du français, si vous lui présentez du créole, ça sera du créole, etc...

La langue particulière n'est donc rien, c'est un simple réglage paramétrique que la faculté de langage subit par l'intermédiaire du *language acquisition device*. C'est l'idée qu'il y a un état interne du locuteur, qui est spécifiquement caractéristique des êtres humains. Chomsky appelle cela le « *I-language* », pour langage interne. Et il prend bien soin de souligner que ce langage interne n'est pas l'objet des linguistes. C'est un dispositif cognitif interne qui n'a rien à voir avec ce que les linguistes observent. Le problème est de passer de l'observable externe (le *E-language*, pour langage externe), à ce langage interne.

Processus linguistiques et processus mentaux

La grammaire permet ce passage, dans la mesure où elle est le signe du langage interne. Elle est alors un processus algorithmique interne, c'est-à-dire un ensemble de règles, une mécanique qui décrit totalement, au sens mathématique d'engendrer, le langage interne. En parlant de grammaire générative, Chomsky utilisait d'ailleurs « générative » au sens purement mathématique du terme, et non comme on l'a cru en France, au sens de la fabrication. La définition mathématique de générer, c'est : « un cylindre est généré par la rotation axiale d'un plan ». C'est donc dans le sens d'une description explicite.

Quelles sont les spécificités cognitives du langage interne ? Premièrement, il s'agit d'un domaine mental séparé, c'est une faculté particulière. Dans la théorie des facultés de Gall, psychologue suisse du 19^{ème} siècle, on considère que chaque faculté est localisée. La phrénologie est en ce sens un avatar de la théorie des facultés, puisqu'on considère que les « bosses » permettent de repérer les facultés. Ce qui est intéressant, c'est que Jerry Fodor défend cette théorie des facultés, et défend donc, avec Chomsky dont il est très proche, une approche localiste de la faculté du langage interne (qui aurait son siège dans la deuxième circonvolution frontale gauche, dite de Broca).

Cette approche est critiquée par Michael Tomasello, qui critique à la fois le localisme, l'innéisme, et la spécificité linguistique de la faculté de langage. Il pense plutôt que les compétences linguistiques sont supportées par un ensemble de compétences générales qui ne sont pas spécifiques au langage. Un ensemble de compétences pratiques supportent la compétence du langage.

L'architecture cognitive du modèle

Pour poursuivre avec l'alternative mentionnée, il peut y avoir spécificité des fonctions linguistiques, ou bien réutilisation d'un petit nombre de fonctionnalités cognitives omnibus, pas spécifiquement linguistiques mais réutilisées dans le langage. C'est un grand enjeu aujourd'hui en linguistique, que d'analyser le langage à partir de primitives qui ne sont pas linguistiques. Beaucoup de ces primitives sont visuelles, ce qui correspond à la faculté la plus développée chez l'homme. Les primitives visuelles permettent d'expliquer la formation de la syntaxe des créoles par exemple – qu'on a voulu souvent décrire comme une syntaxe dégénérée, alors qu'elle fonctionne exactement à partir de ces primitives universelles.

Alors, spécificité ou réutilisation ? Je plaide pour ma part pour un réductionnisme, c'est-à-dire une réutilisation des fonctions cognitives de bas niveau, alors que pour les chomskiens, il y a une véritable spécificité des fonctions linguistiques. Ils sont à la fois innéistes et catastrophistes, au sens où il y a selon eux une rupture dans l'évolution, qui fait apparaître des facultés linguistiques propres à l'homme, qui n'apparaissent pas ailleurs. En ce qui me concerne, je défends la position strictement inverse.

L'alternative connexionniste consiste à construire des analyses linguistiques sur des architectures générales non spécifiquement linguistiques, la référence la plus connue en étant la modélisation d'un réseau de neurones par Rumelhart et McClelland (1986). Ces approches sont dynamiques, non algorithmiques, non monotones et non symboliques. Elles renvoient à un universel qui n'est pas linguistique, mais *physique*. Les modélisations qui en résultent sont des machines dites thermo dynamiques. Ce sont des machines qui équilibrent dynamiquement un ensemble de contraintes contradictoires.

Structuralisme et grammaire générative : la question du réalisme

Dernier point, la question du réalisme, dont j'ai déjà beaucoup parlé. Il y a une grande différence entre ce qui a précédé Chomsky et ce qui a suivi Chomsky : c'est la question du réalisme. Est-ce que l'explication est causale ou non ? La question n'est pas de savoir s'il y a des dispositifs cognitifs ou pas : les plus grands linguistes structuralistes admettaient la dimension cognitive. Mais ils défendaient que le modèle qui est proposé par le linguiste n'est pas causal : en d'autres termes, ils défendaient la différence entre la carte et le terrain. La carte n'est pas le terrain, et il n'y a pas de causalité de la carte. Il y a donc un statut proprement et uniquement descriptif de l'analyse linguistique, et non pas causal. Alors que chez Chomsky, et chez tous les cognitivistes – c'est le cartésianisme, il y a un statut directement causal, parce que ce que le linguiste décrit est ce que l'enfant construit dans sa tête. C'est la même chose, il y a une causalité directe.

J'aime beaucoup cette citation du grand structuraliste Charles Hockett (1948), contemporain de Chomsky à la fin de sa vie : « *The child in time comes to behave the language; the linguist must come to state it.* ». Il montre très bien la différence fondamentale qu'il y a entre ce que fait le linguiste (un *statement*) et ce que fait un locuteur (un *behaviour*). C'est totalement anti-cartésien et anti-chomskien, dans la mesure où pour Chomsky, *to state* c'est *to behave*, puisque le *statement* est causal. Les structuralistes comme Hockett allaient jusqu'à dire que le modèle construit par le linguiste (i.e. le modèle de la réalité, à ne pas confondre avec la réalité du modèle) dépend beaucoup de ce que le linguiste a mangé au petit-déjeuner... La façon dont le linguiste va construire son modèle est très relative au linguiste. Il n'y a donc pas de réalisme de la structure. Par contre, à l'opposé, chez Chomsky, il y a un réalisme total de la structure. Les règles sont représentées dans le cerveau du locuteur-auditeur, et la théorie

La capacité phonologique de traitement du signal sonore

Le meilleur modèle qu'on puisse en donner chez l'homme, c'est la chauve-souris. Celle-ci, pour se repérer dans l'espace, émet un signal et en attend le retour. Elle traite le signal de retour en faisant une analyse de Fourier. On a repéré qu'une petite colonne corticale fait une analyse de Fourier, avec une équation qui croise les deux premiers formants de l'analyse de Fourier, F1 et F2, du signal de retour. C'est ce qui lui permet de faire une écholocation radar. Ce qui est intéressant, c'est que si vous faites une moyenne de F1 et de F2 dans le temps, c'est le principe de base de reconnaissance des voyelles pour les êtres humains. C'est ce qu'on appelle l'énaction, ou la réutilisation, le développement, d'une fonction très générale, qui se spécifie pour des choses particulières. Lorsqu'un enfant dit « papa » ou « popo », il utilise l'équation du locus pour les consonnes, mais aussi, pour les voyelles, l'équation de Fourier, c'est-à-dire celle qu'utilise la chauve-souris pour ne pas rentrer dans un mur lorsqu'elle vole.

(Suite page 24)

(Suite de la page 23)

est une hypothèse réaliste sur la grammaire réellement intériorisée par le locuteur. Donc, la différence d'approche ne porte pas sur la cognition, mais sur le statut des objets linguistiques, au premier rang desquels, les règles : sont-elles descriptives ou explicatives ?

Réalisme, description et explication

« *The realist position is taken for granted* », dit Chomsky. Et encore : « *taking as “real” what we are led to posit in this quest* » (1995). Cela nous renvoie finalement à des questions de type épistémologique, qui dépassent largement le cadre de la linguistique, mais qu'on retrouve en économie et en gestion également, autour de la réalité du modèle et du modèle de la réalité. La question fondamentale, à laquelle cela nous confronte, est : que choisit-on de considérer « *taken for granted* » ? De ce point de vue, il faut prêter attention à ne pas confondre l'explication et la description : modéliser un comportement, ce n'est pas l'expliquer. Je terminerai d'ailleurs sur cette distinction de Bourdieu, lisant Wittgenstein : « Le train a régulièrement 2 heures de retard » n'est pas la même chose que « Il est de règle que le train ait deux heures de retard ». Cette différence est tout à fait fondamentale, entre une approche constative, descriptive, qui ne suppose rien à propos du train et de son fonctionnement, et une approche qui attribue une quasi-intentionnalité au train, dans la mesure où il suit une règle et s'y conforme.

Intervention de Dominique Fattier

Je ne vais pas parler en tant que spécialiste de la règle, mais comme dialectologue. J'ai donc une approche généraliste de la linguistique, qui se nourrit à la fois de phonologie, de syntaxe, etc... Je parlerai à partir du cas du créole haïtien, qui est le créole le plus parlé au monde, avec 8,3 millions de locuteurs. C'est un créole à base française, qui s'est d'abord développé dans le cadre de la colonisation, puisque Haïti est une ancienne colonie française, ayant pris son indépendance en 1804.

Mise au point préalable à partir du français

La notion de règle

Mais tout d'abord, voici une mise au point préalable pour un mot polysémique, à partir du français et des travaux de Bernard Laks. La notion de règle a partie liée avec la norme, dans la mesure où suivre une règle, c'est observer une contrainte, qu'elle soit d'ordre juridique ou pratique. La règle juridique (au sens large, comprenant la règle du jeu) est un règlement explicite, assorti de sanctions, au moins symboliques, socialement explicitées. Au contraire, les règles pratiques sont implicites, car souvent non conscientes, et elles sont reconstruites comme principes organisateurs d'une conduite, ou d'un comportement régulier. En ce qui concerne la langue, les règles prescriptives de la grammaire didactique sont des règles juridiques, alors que les règles dont rendent compte les linguistes sont du second type.

Les règles de grammaire suivantes : « Ne dites pas *on a été au cinéma*, mais *nous sommes allés au cinéma* » ou « *Après que* doit être suivi de l'indicatif, en fonction d'un raisonnement supposé logique » (voir Grevisse), sont édictées par une autorité, qui a le pouvoir de les imposer (Besse, 1989 : 104). Elles sont rassemblées sous l'étiquette du « bon français ». La valeur de vérité de la règle n'a dans ce cas pas d'importance, puisqu'il s'agit de prescrire – et non de décrire – des formes langagières. Ces formes constituent ce qu'on appelle la langue standard, à l'exclusion d'autres formes qui sont fréquemment considérées comme inférieures ou dégénérées. Dans le système

français, il me semble nécessaire de faire ces précisions, dans la mesure où le poids de la langue standard est très fort. Ce poids est inégalé ailleurs dans le monde, sauf peut-être en Angleterre.

Linguistique et régularité

Le linguiste, quant à lui, décrit la façon dont les gens parlent *effectivement*. La plupart des règles qui régissent notre comportement linguistique ne nous ont pas été enseignées explicitement. Nous les avons intériorisées inconsciemment en apprenant notre langue maternelle. Ce sont ces règles-là que le linguiste se propose d'explicitier et c'est à elles que renvoie l'expression « bien formé ». En ce sens des phrases comme *on a été au cinéma, t'as vu quoi ?* sont bien formées (aussi bien formées que *nous sommes allés au cinéma*) et le fait qu'elles soient proscrites par les puristes n'est pas pertinent de notre point de vue.

Une règle est l'expression explicite d'une régularité. Pour le dire de façon plus précise, la règle est une sténographie décrivant synthétiquement un phénomène. Une langue peut être considérée comme un système de règles, dont certaines gouvernent la syntaxe, d'autres la prononciation, d'autres la morphologie (c'est-à-dire la forme des mots), d'autres le lexique... Un phénomène décrit par une règle est toujours artificiellement isolé d'autres phénomènes linguistiques qui lui sont concomitants dans les réalisations discursives. Toute phrase est de ce point de vue la conjonction d'un grand nombre de règles : il ne faut pas oublier, si on s'intéresse à une règle de syntaxe (ordonnancement des mots de la phrase), qu'il y a également une règle d'accentuation, et une sur la façon dont le mot complexe est formé...

Les écarts à la règle

Il peut y avoir des écarts à une règle. Tout d'abord, il faut mentionner l'existence des exceptions. Prenons un exemple de règle en morphologie (ce sont les règles de grammaire qui viennent d'abord à l'esprit des Français) : « Pour former la deuxième personne du pluriel, ajoutez *-ez* au radical ». Tout locuteur francophone sait que cette généralisation est contredite par l'existence de *êtes, dites, faites* : nous avons ici l'exemple d'une règle, dont la portée est réduite par des exceptions. Mais cela ne remet pas en cause son statut de règle. La possibilité d'avoir des exceptions est une des choses qui distinguent les règles des lois de la nature (l'eau bout à 100°).

D'autre part, « les fautes d'hier sont (parfois) les règles d'aujourd'hui ». Il n'y a pas si longtemps, lorsqu'on disait ou écrivait « je voulais qu'il vienne », on faisait une faute contre la concordance des temps qui ordonnait « je voulais qu'il vînt ». Mais cette phrase fautive a été de plus en plus perçue comme correcte par la plupart des gens, et même acceptée par ceux qui connaissaient la règle. C'est pour cela qu'il faut introduire à côté de la notion de règle celle d'usage : lorsque tout le monde accepte « je voulais qu'il vienne », on ne peut plus parler de faute. L'évolution des règles, par rapport aux usages, est valable pour ce type de règle (juridique) comme pour les règles pratiques.

La créolisation du français : un exemple intéressant de changement linguistique

Prise de vue

Pour en venir aux créoles, commençons par noter qu'aucun des créoles à base française ne présente les règles morphologiques dont il a été question. Les verbes créoles

(Suite page 26)

(Suite de la page 25)

ne se conjuguent pas, et ils n'entrent pas dans des systèmes d'accord. Les langues créoles n'ont pas, non plus, de catégorie du genre : les noms n'y sont ni masculin, ni féminin. Cela ne veut pas dire que tout a radicalement changé, loin de là, et mes travaux personnels (sur l'ordre des mots, les pronoms personnels, la structure informationnelle de l'énoncé...) montrent que beaucoup est passé du français au créole : c'est le phénomène de créolisation du français.

Une distinction d'arrière-plan : l'acquisition non-guidée et l'acquisition guidée

Dans l'acquisition guidée, l'apprentissage passe par une institution, le plus souvent l'école. Pour l'acquisition non-guidée, il n'y a pas de mise en forme spéciale de l'information, on ne va pas du simple au complexe, on rencontre immédiatement la complexité, la variabilité, etc...

Sur le versant linguistique, la *créolisation* du français n'est pas autre chose, au fond, que le changement linguistique s'accomplissant dans des circonstances socio-historiques et socio-linguistiques qui lui sont exceptionnellement favorables, en un temps et en des lieux précis. Les créoles en général, et en particulier le créole haïtien, sont aujourd'hui parlés par des communautés au passé colonial, correspondant en gros à des territoires en archipel et en littoral abritant des populations insulaires et côtières d'Amérique tropicale, d'Afrique, de l'Océan Indien et du Pacifique. Principalement apparues dans les colonies des métropoles européennes aux XVI^e (pour la colonisation portugaise), XVII^e et au XVIII^e siècle, en relation avec la traite esclavagiste, ces langues gardent de leur genèse et de leur histoire des stigmates : la majeure partie des créolophones du monde sont aujourd'hui des gens à la peau brune et à l'ethnie métissée, dont au moins une partie des ancêtres venaient d'Afrique, de Madagascar ou de l'Inde.

ables, en un temps et en des lieux précis. Les créoles en général, et en particulier le créole haïtien, sont aujourd'hui parlés par des communautés au passé colonial, correspondant en gros à des territoires en archipel et en littoral abritant des populations insulaires et côtières d'Amérique tropicale, d'Afrique, de l'Océan Indien et du Pacifique. Principalement apparues dans les colonies des métropoles européennes aux XVI^e (pour la colonisation portugaise), XVII^e et au XVIII^e siècle, en relation avec la traite esclavagiste, ces langues gardent de leur genèse et de leur histoire des stigmates : la majeure partie des créolophones du monde sont aujourd'hui des gens à la peau brune et à l'ethnie métissée, dont au moins une partie des ancêtres venaient d'Afrique, de Madagascar ou de l'Inde.

Le changement linguistique

Toutes les langues changent : ce n'est pas une surprise, et le français qui a été essaimé dans les colonies françaises de la région américano-caraïbe et de l'Océan Indien ne fait pas exception. Le changement linguistique est un processus universel à l'oeuvre dans toutes les langues du monde. C'est un corollaire ou même un facteur nécessaire du fonctionnement des langues ; il doit être conçu comme une propriété du langage en tant qu'activité cognitive. Et loin de considérer que le changement trouble le fonctionnement des langues, comme y conduisait nécessairement le modèle structural, on le conçoit désormais comme la condition même de fonctionnement des langues, chaque langue étant représentée non comme une structure stable, mais *comme un système dynamique portant en lui-même les éléments de son évolution*.

Selon un linguiste français du début du XX^{ème} siècle, c'est la transmission du langage qui fait évoluer les langues : « Les enfants qui apprennent à parler ne reçoivent pas la langue toute faite. Ils ne peuvent reproduire que ce qu'ils entendent, et il est inévitable que des nuances délicates échappent à leur attention. (...). Même quand ils emploient les mêmes formes, ils ne les sentent pas toujours de même. *Par sa discontinuité naturelle, la transmission du langage donne lieu à des changements.* » (Meillet [1914]/1982 : 79 ; je souligne). Il faut noter, à la suite de cette citation importante, qu'une telle discontinuité s'observe également dans le cas particulier de l'émergence des langues créoles, avec cette particularité que la transmission du langage a concerné des adultes (les esclaves déportés) tout autant que des enfants.

Des circonstances socio-historiques particulières

D'autre part, la créolisation du français est tributaire de la présence conjointe et indispensable de plusieurs facteurs. Ces conditions – nécessaires et suffisantes – sont les suivantes : peuplement français ; société coloniale de type esclavagiste mise en place dans le cadre de la première expansion européenne ; intégration à la société coloniale

de populations mises en esclavage et déportées (avec comme conséquence le contact entre populations immigrées et donc le contact entre langues) ; et surtout affaiblissement des contraintes d'ordre linguistique, qu'elles relèvent de la « règle juridique » ou même de la « règle pratique ». Il y a d'autre part, tout un ensemble de facteurs qui vont faciliter le processus : facteurs socio-linguistiques comme l'absence à peu près totale de superstructure culturelle ou de classe dominante jouant le rôle de modèle linguistique ; pas d'organisations institutionnelles et culturelles ; ni école ni grammaire. On est bien loin du souci de normes rigides, de l'obsession du bon usage (qui est très forte au même moment en France).

L'intégration des esclaves, des adolescents ou de très jeunes adultes (l'âge des apprenants est un point très important), est à l'origine de l'érosion corrélative de leurs langues d'origine ; elle déclenche l'acquisition non guidée de formes orales, populaires et régionales du français Langue 2 (ou 3 ou 4, ce n'est pas leur première langue) – plus exactement de variétés de la langue d'oïl, pour reprendre les divisions classiques de dialectologie française. Ceci est lié au contact avec les colons français, qui venaient de l'ouest français, correspondant au domaine d'oïl. Ce caractère « oral » et « populaire » des données d'exposition, est fondamental, et il faut insister sur ce point : bien des pseudo-problèmes se trouvent résolus dès lors qu'on en a pris pleinement conscience.

Ainsi, une caractéristique essentielle de l'oral continu français est le manque d'indication sur les frontières de mots : le français n'a pas d'accent de mots, mais plutôt un accent de groupe. Cette caractéristique rend compte de bien des réanalyses de la chaîne parlée et, au-delà, des changements en cascade que celles-ci provoquent parfois. En voici quelques exemples. Une suite linéaire comme « *la pluie* » a été réanalysée « *lapli* » (c'est-à-dire qu'elle a été interprétée comme un seul mot). L'article original s'est agglutiné au radical : il s'est conservé matériellement mais a disparu au niveau fonctionnel. Ce premier changement à son tour en a déclenché d'autres ; comme le segment préposé « *la* » est désormais dénué de toute valeur, il n'est plus un article (déterminant), il ne porte plus aucune information de genre ou de nombre. Le même phénomène est observé à de multiples reprises, par exemple, « *L'église* » est devenue « *legliz* ». Ce genre de phénomène est très classique, il existe aussi en français ou pour d'autres créoles. Il déclenche des réactions « en cascade », et c'est important pour comprendre l'évolution de la langue : du point de vue de l'apprentissage, il y a une chronologie, une succession des événements. Pour poursuivre avec l'exemple de « *l'église* », devenue « *legliz* » : dans la mesure où l'article a disparu fonctionnellement, cela ouvre la voie à d'autres changements ; l'équivalent strict de « *l'église* » (forme avec article) devient « *legliz la* » (cette forme se retrouve d'ailleurs dans d'autres créoles à base française), à partir de formes orales probablement fréquentes, comme « *cette église-là* ».

Un laboratoire linguistique

Parce qu'elle est le fait de personnes réduites en esclavage qui n'ont aucun espoir de retour sur leurs terres natales, cette acquisition sauvage, non institutionnelle, du français Langue 2 présente une particularité remarquable qui la distingue nettement d'autres acquisitions de langue étrangère (toujours susceptibles d'être interrompues, pour une raison ou une autre) : celle d'être étroitement liée à la construction d'une identité sociale. Comme cette fonction d'intégration sociale lui est indissociable, elle ne court pas le risque de la fossilisation ; elle ne se satisfera en aucun cas de formes rudimentaires (« pidginisées ») de la langue-cible, elle ne s'interrompra pas. C'est-à-dire que les gens continuent à apprendre le français, et le mouvement se poursuit.

(Suite page 28)

(Suite de la page 27)

A l'instar de toute acquisition de langue (guidée ou non guidée), elle engendre un faisceau de nouveautés. Dès les premiers temps, dès *la société d'habitation*, il s'agit de nouveautés très locales, élaborées par des individus. Il n'est pas du tout sûr que toutes les nouveautés soient à imputer aux seuls *bossales*, ces esclaves récemment déportés. Les colons sont également à même de créer des nouveautés, eux qui sont totalement livrés à eux-mêmes sur le plan du langage : pas d'Académie, pas d'école ni de professeurs, pour imposer le *bon usage*. Toujours est-il que certaines de ces nouveautés acquièrent le statut d'innovations, de changements effectifs dans l'état de la langue, tandis que d'autres nouveautés tombent, rapidement ou progressivement, dans l'oubli.

Un processus de sélection sociale guidé par la coopération

Pour que des nouveautés acquièrent le statut d'innovations, il faut d'une part qu'elles aient entraîné l'adhésion et qu'ensuite elles puissent se propager. A cet égard, le contexte colonial est éminemment favorable : les populations en contact oeuvrent de manière coopérative, réservent un excellent accueil aux innovations, se les approprient. La réceptivité a évidemment, de tous côtés, des *raisons pragmatiques* (pour les colons, que leurs affaires aient du succès ; pour les esclaves, il s'agit de survivre dans un écosystème non familial). C'est dans l'intérêt de tous de comprendre et de se faire comprendre.

On peut même aller jusqu'à imaginer le comportement fondamentalement didactique des colons dans leurs interactions avec les esclaves, qu'il ne faut pas concevoir en tant que simplifications de leur langue (« *foreigner talk* »), mais bien plutôt comme faisant la part belle à la « valeur de vérité » des énoncés produits par les esclaves, au détriment de leur degré de correction grammaticale (autrement dit au détriment de leur conformité à des « règles pratiques »). Ceci se retrouve d'ailleurs dans les études portant sur l'acquisition de la langue maternelle (Langue 1) : il a été montré que c'est toujours l'acte de communication réussi qui est privilégié, et par conséquent, non pas la dimension formelle mais la dimension signifiante de la structure linguistique employée. De même, dans les situations coloniales, c'est le critère d'acceptabilité (et non celui de grammaticalité) qui prévaut. De ce fait, des stratégies d'acquisition comme la surgénéralisation d'une règle, la réanalyse ou encore l'extension analogique, etc. peuvent s'exercer à plein en même temps qu'elles mettent en place les conditions mêmes de la progression ultérieure.

Problèmes méthodologiques

Ces innovations, il n'est bien entendu pas possible de les observer sur place, au moment où elles se produisent. On ne peut les observer qu'après coup, par le biais des traces qu'elles ont laissées dans le système de la langue. Si on dispose de connaissances sur l'après des innovations, on a également des données sur leur avant, par l'intermédiaire des témoignages anciens disponibles : les variétés de la langue d'oïl, *variétés non standard*, auxquelles ont été exposées les premières générations de *bossales*, sans bénéficier d'une tradition écrite très dense, ont fait l'objet de remarques qui ont été conservées.

On sait, par exemple, qu'elles privilégiaient l'emploi de périphrases verbales d'aspect et de temps (« j'étais après {manger, dormir, lire, ..} » plutôt que « je mangeais »), ce qui offrait pour l'apprenant le grand intérêt de ne pas avoir à mémoriser un très grand nombre de formes verbales (que l'on pense par exemple à toutes les formes du verbe « manger » ; il y en a une cinquantaine). C'est ce qui s'est passé au cours de la créolisation, et tous les créoles français ont aujourd'hui un système de particules pré-

verbales pour marquer le temps et l'aspect. Ce système a son origine dans ces périphrases verbales du XVII^e siècle. Aujourd'hui, l'équivalent de « *je mangeais* » serait « *Mwen te ap manje* », où l'on reconnaît l'emploi de la particule « *après* » (« *ap* »)

D'autre part, on a retrouvé des traces écrites d'un état ancien d'un créole à base française de la Caraïbe, document inestimable pour toute entreprise de reconstruction, qui permet des recoupements avec les autres sources. Il permet notamment d'attester que tous les créoles de cette zone étaient beaucoup plus proches les uns des autres à date ancienne qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ils ont donc divergé, et on peut penser que cette divergence va se poursuivre.

Des régularités dans le changement

Les changements observés dans les langues créoles comme les réanalyses et d'autres processus de changement que je ne peux présenter ici, ne se produisent pas seulement dans les situations de contact interlinguistiques. Ils sont également à l'oeuvre en l'absence de tels contacts dans l'évolution d'une langue (comme le français par exemple). On connaît les exemples de *Lille, lierre, monsieur, madame*, en français qui montrent une agglutination soit de l'article soit du déterminant (adjectif) possessif à un nom. Les phénomènes présentés ne sont donc pas spécifiques aux créoles, et toute langue révèle de tels changements, pour peu qu'on l'étudie sous l'angle de son évolution.

Aussi y a-t-il lieu d'adopter en ce qui concerne les créoles le principe « uniformitariste » de Labov, selon lequel les forces à l'oeuvre au XVII^e siècle ou au XVIII^e siècle, pour produire le changement linguistique, sont du même type et du même ordre que celles qui ont agi au cours des cinq ou dix mille ans écoulés. Je défends ce principe pour l'analyse des créoles, m'inscrivant en opposition à certains chercheurs, qui considèrent que les créoles sont des langues spéciales, bizarres, anormales... Je pense plutôt, pour ma part, qu'il faut tenir compte de la situation exceptionnellement favorable (d'un point de vue linguistique) des sociétés coloniales et de leur absence de règles juridiques et pratiques, dans laquelle se sont développés les créoles.

Et après ? Le long chemin de la standardisation

Si, en France même, il y a eu très tôt un effort de standardisation, de progression vers un standard linguistique, lié sans doute au développement de l'écrit en langue vulgaire, pour la littérature d'abord, puis pour l'histoire et les textes juridiques ensuite, qui aura son apogée au XVIII^e siècle, les territoires coloniaux de la zone américano-caribéenne et de l'Océan Indien ont échappé dans un premier temps (au moment de la formation des créoles) à la pression de ce que certains appellent la « norme haute ». On est loin de la grammaire de classe (selon le mot de l'historien de la langue Ferdinand Brunot) qui se met en place à la même époque en métropole. A l'indépendance, l'Etat d'Haïti a gardé en héritage l'institution de la langue française, qui deviendra langue officielle *de jure* en 1918.

La mise en place au cours du XIX^e siècle d'un système éducatif d'abord ouvert aux enfants des milieux urbains privilégiés et calqué sur le système français donne au français la position « haute ». Il est l'unique médium autorisé de l'enseignement et sa maîtrise est constituée en objectif prioritaire. Le créole en est exclu, parfois même dans des formes coercitives (par exemple, le bonnet d'âne, tel qu'il est connu en France). Dans cette école haïtienne, la règle juridique est toute puissante.

Ce n'est qu'avec la constitution de 1957, soit 160 ans après l'indépendance, que le créole va se voir accorder quelque place du point de vue statutaire. Si le français reste l'unique langue officielle dont l'emploi est obligatoire dans les services publics, néan-

(Suite page 30)

(Suite de la page 29)

moins la loi détermine les cas et conditions dans lesquels l'usage du créole est permis et même recommandé pour la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des citoyens qui ne connaissant pas suffisamment la langue française (une immense majorité : selon les statistiques, seuls 7% des Haïtiens maîtrisent la langue française). Le créole haïtien est doté, depuis 1979, d'une orthographe officielle, et il a acquis avec la constitution de 1987 le statut de langue officielle. Il y a donc deux langues officielles, mais l'État a encore beaucoup de mal à rédiger les textes officiels dans les deux langues...

Je laisserai en guise de conclusion le dernier mot au linguiste A. Valdman, qui dresse un état des lieux intéressant de la standardisation du créole haïtien : « Au cours des cinq dernières décennies le créole haïtien a été doté d'une norme écrite – une scripta – et d'une graphie acceptée par tous les acteurs impliqués dans la production de l'écrit : auteurs, traducteurs, rédacteurs. Il est aussi devenu le médium le plus utilisé à la radio. Enfin, il est répertorié par un nombre de dictionnaires bilingues dont le nombre va croissant et dont certains répondent aux critères d'une lexicographie professionnelle. Les conditions sont donc propices pour l'élaboration d'un véritable dictionnaire unilingue dès que seront identifiés des besoins et des destinataires précis. Mais ce qui est remarquable dans la marche vers la standardisation du créole haïtien, c'est que les progrès se sont accomplis de façon informelle sans l'intervention d'une bureaucratie étatique ou d'institutions s'octroyant un rôle privilégié dans l'élaboration de la scripta et, surtout, sans violents conflits. » (Valdman, 2005).

Echanges

Question : J'ai une question sur la typologie. Dans vos deux exposés, il y a cette opposition entre une règle contraignante et une règle descriptive. Est-ce que vous avez d'autres typologies des règles ? Je pensais à mes enfants, qui disent « un ours, deux ours », et qui passent ensuite à « un ours, deux ours » : on a ici deux règles, mais a-t-on deux types de règles ? Ma deuxième question porte sur le changement de règle : Si on prend l'exemple de l'accentuation, est-ce que vos modèles rendent compte aussi du changement dans l'accentuation ? Je pense à mon apprentissage du latin, mais aussi aux enregistrements de Valéry que l'on peut trouver sur Internet, et qui montrent une évolution forte sur l'accentuation. Est-ce que vos modèles rendent compte aussi des règles du changement ? Dans votre cas du créole, ça a l'air assez compliqué. Il y a une simplification, et ça paraît assez intuitif, mais manifestement, il ne peut pas y avoir seulement adoption par simplification, sinon, toutes les langues se simplifieraient...

Bernard Laks : Pour la métrique latine, on ne sait pas vraiment comment ils parlaient, il n'en reste que les traces indirectes des prescriptions... c'est-à-dire les règles ! C'est la superstructure académique normative qui reste, parce qu'elle s'écrit. Ça nous renvoie à ce que j'essayais de dire : on a des descriptions académiques, qui sont en général couchées dans le vocabulaire de la règle ; et celles-ci ont une pérennité, parce qu'étant académiques, elles sont écrites. La relation entre ces observations, ces descriptions, et les pratiques qu'elles sont censées dénoter, c'est précisément tout le problème de la règle.

En préparant cette séance, j'avais pensé à l'origine du mot « règle ». Un des premiers usages du mot, c'est « la règle de Saint Benoît ». Ici la règle a à voir avec la loi. Mais la question ici, d'un point de vue philosophique, c'est : pourquoi faut-il imposer la loi ? C'est parce qu'on est dans deux ordres différents, celui de la pratique et celui de la loi. La pratique ne se connaît pas comme règle. Si la règle pratique avait une existence comme règle, on n'aurait pas besoin de la règle-loi.

On est donc toujours dans cet écart, et c'est ce qu'a très bien montré Dominique Fattier. Nous décrivons des phénomènes en tant que linguistes (mais c'est plus généralement valable pour tous les chercheurs). Nous décrivons des phénomènes, et puis nous

essayons de les expliquer. Mais la frontière est extrêmement poreuse. Et le statut d'un modèle est souvent ambigu : est-il explicatif ? Sert-il à comprendre ? Est-ce que comprendre c'est décrire ?

Il y a un autre phénomène très important à prendre en compte : c'est la charge académique de la règle. Il y a une fixité de la règle, parce qu'elle s'énonce dans le vocabulaire du droit. Dès qu'une langue s'institue, elle se donne des moyens d'énoncer la règle, de dire le droit (par exemple l'Académie française). Cette charge académique, qui passe par le vocabulaire de la règle, ne doit pas amener le chercheur à confondre les lois naturelles et les descriptions synthétiques, comme le font trop de linguistes.

Un modèle c'est avant tout une description synthétique d'une réalité, et c'est déjà extrêmement difficile ! La distinction de Wittgenstein, entre le train qui a régulièrement deux heures de retard et celui qui a pour règle d'avoir deux heures de retard, est extrêmement profonde, mais pas pour les seuls linguistes : pour toute personne qui est confrontée à une phénoménologie et qui essaie d'en rendre compte. C'est le problème de la distinction entre la réalité du modèle et le modèle de la réalité. C'est un problème extrêmement difficile, qui est du même type que celui de comprendre ce qui se passe quand on passe de la statistique à la probabilistique.

Question : Mais est-ce qu'on peut comparer des modèles ? Dans la présentation que vous faites, on n'a pas l'impression de voir un modèle qui ait un pouvoir d'explication plus fort.

Bernard Laks : Non, je dirais même que les modèles que je fais ont plutôt un pouvoir d'explication intrinsèque plus faible. Tout simplement parce que je ne comprends pas complètement comment ça marche... Pour le dire autrement, à la rigueur, les réseaux que je fais sont relativement simples, avec des équations très classiques, mais même un mathématicien qui regarderait l'équation ne comprendrait pas mieux comment ça se passe réellement à l'intérieur...

Question : Mais l'intérêt que vous y voyez, c'est que c'est une forme de mécanisme très générale, qui dépasse le cadre linguistique. Mais du point de vue du pouvoir d'explication, votre modèle explique aussi bien, mais avec une économie de moyen ?

Bernard Laks : Oui. Je crois que l'on est tous confronté au même problème. Dans votre domaine également, vous constatez des régularités phénoménologiques ; mais dès que vous vous posez le problème d'une rationalisation de cette régularité, et surtout de sa transmission intersubjective, orale ou écrite, vous passez très rapidement, de ce qui a été cette description dans sa complexité, à autre chose.

Question : Et à votre avis, le tort de l'autre modèle, c'est de croire comprendre ?

Bernard Laks : Oui, tout à fait, c'est de croire que c'est le fonctionnement même de l'esprit humain, vous n'en sortez pas. C'est Descartes, qui disait : « l'esprit humain fonctionne comme ça, c'est la réalité des choses ». D'ailleurs, si ces modèles ont tellement été à la mode, s'ils ont été repris par tout le monde – et j'en ai fait pendant longtemps moi-même – c'est qu'on avait l'impression de comprendre quelque chose ! Et on avait l'impression que les élèves comprenaient quelque chose aussi. On énonçait une règle, mais fondamentalement, on n'avait rien compris... Par ailleurs, je pense que le cerveau humain ne fonctionne pas du tout comme ça, mais ça à la rigueur c'est un point particulier qui a à voir avec ma discipline particulière.

Le point général, pour les scientifiques de disciplines différentes comme nous, celui qui intéresse le séminaire et qui le rend intéressant, c'est que se poser la question de la règle, ça renvoie en fait proprement à celle de savoir ce qu'est une science quelle qu'elle soit, un discours scientifique quel qu'il soit. Est-ce qu'on peut échapper à la règle, dès lors qu'on veut parler d'un phénomène ? C'est une question très difficile et très profonde.

(Suite page 32)

(Suite de la page 31)

La question que vous posez avec la règle, ce n'est pas : « quelle est la loi du monde ? », mais « en quoi ma formulation de la loi du monde explique la loi du monde ? ». C'est une autre question. Wittgenstein dit bien que la loi du monde est une question qui n'a pas de sens en soi. La question qui en a est celle de la loi du monde *pour un observateur*, pour un pédagogue, pour un locuteur, en bref, pour quelqu'un. Là on peut avoir l'exposé de la règle, et se poser la question de son adéquation au monde. Et très souvent d'ailleurs, c'est dans une optique de pédagogie qu'émerge la règle, parce qu'il faut transmettre, expliquer à *quelqu'un*. La grammaire est fondamentalement liée à l'apprentissage de la langue.

Dominique Fattier : Et dans les sociétés sans écriture, il y a aussi ces aspects de pédagogie, par les rimes, les comptines, tout un tas de procédés qui permettent de fixer les choses et de transmettre les régularités. Ce qui me fascine, c'est que les enfants cherchent toujours du régulier. Est-ce qu'un monde sans règle pratique de la part des enfants est possible ? Chez les enfants, on voit bien ce comportement de l'esprit humain qui consiste à chercher quelque chose de reproductible. Il y a l'idée de reproduire une conduite.

Question : Je me pose justement une question sur cette notion de reproduction d'une conduite (prescrite ou décrite) par un locuteur. Comment rendre compte d'un locuteur qui se dirait qu'il va suivre une règle ? Peut-on faire une place dans vos modèles à l'intention de l'individu, et est-ce que ça réintroduit du symbolique dans les modèles connexionnistes ?

Bernard Laks : Tout d'abord, je fais des modèles pour combattre d'autres modèles. La crédibilité des modèles ce n'est pas mon problème. La question c'est plutôt de savoir en quoi un modèle est une arme dans le débat scientifique, bien plus que de savoir s'il est réaliste. Le deuxième point, c'est celui sur lequel Dominique Fattier a insisté, à savoir la grande complexité des comportements linguistiques. Un comportement ne se situe jamais sur un seul terrain, c'est toujours social, contextuel, culturel, oral, écrit, etc... Il n'y a pas de modèle de cette intrication comportement / réel. Il y a des modèles d'aspects particuliers, qu'on extrait ; mais dès qu'on les remet en contexte, le modèle ne fonctionne plus... Les êtres humains c'est un ensemble.

L'habitus de Bourdieu, c'est précisément cela : la composition, la mise en synergie de l'ensemble des dispositions, et qui interagissent entre elles. Il n'y a pas d'un côté du social, de l'autre du linguistique, etc. : tout ça marche ensemble. La métaphore qui me parle le plus, c'est celle du sport. L'habitus, c'est que quand Zidane lance la balle à un endroit, il n'y a personne, mais que quand elle arrive, il y a quelqu'un. Ça renvoie à un ensemble de dispositions, à un sens du placement, comme on dit. En tout état de cause, ce ne sont pas des règles, justement, parce que c'est beaucoup plus adaptatif que ça. Et ça consiste justement à violer les règles, à savoir envoyer la balle là où il n'y a personne. C'est ce viol des règles qui fait la différence entre un bon joueur et un mauvais joueur. Les règles sont aussi faites pour être violées, à bon escient.

Question : Supposons que la personne se dise qu'elle va suivre une règle, peut-on garder une trace de cela ? Si on prend une personne donnée, est-il possible de tenir compte du fait que, pour la poésie par exemple, elle cherche à activer une règle, par exemple à composer un sonnet ?

Bernard Laks : Ce que vous visez, dans ce cas, c'est l'intelligence artificielle, i.e., des intelligents artificiels. C'est très éloigné de l'intelligence humaine, les êtres humains ne sont pas intelligents comme ça. C'est ce qui fait toute la difficulté de l'approche des comportements et des langues. Lorsque j'étais à San Diego par exemple, l'une des choses les plus difficiles à modéliser, c'était le « *grasping problem* », c'est-à-dire le problème qui consiste à ne pas renverser sa tasse de café lorsqu'on est devant son ordinateur avec des tas de livres devant soi. Et bien en intelligence artificielle, ce n'est pas

possible ; et pourtant n'importe quel idiot est capable de faire ça. On fait tous les jours des choses qui ne consistent pas à appliquer les règles, et qu'on ne pourrait réussir d'ailleurs si on suivait des règles...

Dominique Fattier : Tout à l'heure vous avez parlé des simplifications et je n'avais pas vraiment répondu. Dans les créoles, bien sûr, il y avait des simplifications. Pour le français également : lorsqu'on est passé du latin au français, par exemple, on a cessé de décliner les noms. Mais si on n'avait que des simplifications, on aurait maintenant la langue la plus simple, ce qui n'est pas le cas. En fait, il y a de la complexité qui se recrée par ailleurs.

Prenons l'exemple, tiré du créole haïtien, d'un article (déterminant) qui présente cinq allomorphes (ou variantes contextuelles). C'est quelque chose que j'ai d'abord appris de façon non consciente. C'est comparable au phénomène d'harmonie vocalique, à savoir la tendance des voyelles à se ressembler au sein des mots (un mot ne peut avoir que des voyelles identiques ou de même degré d'aperture, i.e. qui demande une même ouverture de la bouche). Comme c'est harmonieux, j'ai pu l'apprendre sans m'en rendre compte. Et c'est ensuite, lorsque j'ai dû l'enseigner, que je suis devenue consciente de cette règle d'allomorphie. L'apprentissage s'est fait de façon complètement non consciente, c'était facile parce que c'était harmonieux, que ça ne posait pas de problème d'apprentissage.

Je me demande toujours pourquoi les enfants cherchent du régulier. Il y a une dimension d'économie dans la reproduction. Je me demande aussi s'il n'y a pas de grandes différences entre les sociétés avec écriture et celles sans écriture, et tout ce que l'écriture peut changer du point de vue de la cognition, comme l'a montré l'anthropologue Jack Goody. Et je n'oublie pas non plus que les règles de grammaire sont liées à la religion, les premières, le sanscrit par exemple. C'est la nécessité de conserver, de codifier et de diffuser des consignes de récitation, de psaume, etc...

Bernard Laks : J'aime bien dire qu'il n'y a pas de société sans écriture, à condition qu'on considère l'écriture comme un travail symbolique d'enregistrement. Un africaniste a décrit la langue du *hendo* qui compte une petite centaine de milliers de locuteurs. C'est une langue sans écriture, qui n'a jamais été décrite. Il commence son travail par une ethnologie de la société *hendo*.

C'est une société à caste, avec celle des forgerons, celle des agriculteurs, les shamans, etc., bref un grand nombre de castes très hiérarchisées. Comme très souvent, ces castes ont des langues secrètes, uniquement parlées par les membres de la caste, qui sont des pseudo-langues, construites sur le modèle de la langue générale, le *hendo*. Le principe de ces langues de castes est celui du jeu sur la langue commune. Ça pourrait être, si on imagine un peu, du *verlan* pour les forgerons, du *javanais* pour une autre caste, etc...

L'intérêt est que cet africaniste décrit les rites d'initiation, qui règlent l'entrée dans les castes au passage à l'âge adulte. Il y a un maître d'initiation. Celui-ci prend toute la population adolescente, garçon et filles, et les emmène pour six mois dans un camp fermé. Le maître d'initiation leur apprend les langues secrètes. Comment fait-il ? Il se promène dans la forêt au moment où on construit le camp, et il coupe de petits bouts de bois qu'il assemble, des écorces sur lesquelles il trace des signes, etc.

Il arrive devant les adolescents avec tout un matériel pédagogique incroyable. Il leur dit par exemple, pour continuer avec le *verlan* : « ça c'est les pieds, ça c'est la tête, et maintenant tu mets les pieds sur la tête ». Il en a une quantité industrielle. Et les adolescents, pour apprendre les langues secrètes, manipulent tout ça. Si c'est une société sans écriture, je ne sais pas ce que c'est qu'une écriture. Si c'est une société sans

(Suite page 34)

(Suite de la page 33)

grammaire, je ne sais pas ce qu'est une grammaire. Parce que c'est un travail extraordinaire de précision de la manipulation.

Voilà ma réponse à la question de la société sans écriture. Comme Dominique Fattier le disait très bien, si c'est une société humaine, il y a des mythes, et s'il y a des mythes, il y a quelque part quelque chose qui écrit les mythes. Ce ne sont pas nos écritures occidentales, bien sûr, c'est autre chose. En ce sens toutes les sociétés humaines ont une réflexion sur la langue et ses règles.

Bibliographie

Anderson Stephen & Lightfoot David W. (2002), *The language organ: Linguistics as cognitive psychology*, Cambridge University Press, Cambridge

Besse Henri (1989), "De la relative rationalité des discours sur l'enseignement/apprentissage des langues", *Langue française*, n°82, pp. 28-43

Bourdieu Pierre (1975), "Le fétichisme de la langue", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 :4, pp. 2-32

Chomsky Noam (1955), *The Logical Structure of Linguistic Theory*, MIT Humanities Library

Chomsky Noam (1957), *Syntactic Structures*, Mouton, La Haye

Chomsky Noam (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*, The MIT Press, Cambridge

Chomsky Noam (1995), *Language and Nature*, *Mind*, 104:413, pp. 1-61

Goldsmith John & Laks Bernard (2005), "Generative Phonology and its successors" in Linda R. & Waugh John E. Joseph, *The Cambridge History of Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press

Hockett Charles F. (1948), "A note on structure", *International Journal of American linguistics*, 14:4, pp. 269-71

Jackendoff Ray (2002), *Foundation of language: Brain, meaning, grammar, evolution*, Oxford University Press, Oxford

Laks Bernard (1995), "A connectionist account of French syllabification", *Lingua*, n° 95, pp. 56-75

Laks Bernard (1996), *Langage et cognition : l'approche connexionniste*, Paris, Hermès

Laks Bernard (2004), "Continu et discontinu. L'articulation phonétique/phonologie", *Cahiers de praxématique*, n° 42, pp. 145-77

Meillet André (1982), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Ed. Slatkine

Newmeyer Frederick J. (1986), *Linguistic theory in America: The first quarter-century of transformational generative grammar*, Academic Press, New-York

Rumelhart D.E., J.L. McClelland & the PDP Research Group (1986), *Parallel Distributed Processing: Explorations in the Microstructure of Cognition*, MIT Press, Cambridge

Valdman Albert (2005), "Vers la standardisation du créole haïtien", *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 10:1, pp. 39-52

Wittgenstein Ludwig (1980), *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard ■

Notes prises par Jean-Baptiste Suquet
PREG — CNRS / École Polytechnique

Rodin, le Balzac et l'étude de cas

Une bonne comparaison rafraîchit l'entendement.
Wittgenstein

Souvenir de Meudon,
villa "Les Brillants",
20 avril 2007

Ce texte tente une analogie entre le travail de Rodin sur Balzac et une recherche par étude(s) de cas. Il n'est pas question ici de comparer l'étude de cas à la démarche artistique¹ (trop de chercheurs se prennent pour des génies, et déjà parfois des docteurs...). L'analogie porte sur les liens entre idées et matériaux.

Rodin et Balzac²

En 1891, la Société des Gens de Lettres, alors présidée par Zola, passe commande à Rodin d'une statue de son fondateur, Balzac, à livrer dix-huit mois plus tard.

Rodin lit des biographies de l'écrivain, dévore ses livres, se rend en Touraine pour voir les lieux où il a vécu. Pendant sept ans, il multiplie les études (plus d'une trentaine, dont un certain nombre qu'il détruit), à la grande exaspération de ses commanditaires, pour parvenir finalement à un résultat qui les scandalisera.

Confronté à son sujet, le sculpteur cherche à exprimer ce qu'il en pense – sa puissance, sa force visionnaire – à partir de ce qui est son support – le physique. Il sait que l'expression voulue se jouera plutôt dans le visage, et plus particulièrement dans le regard, mais dans une tension avec le corps. Il fait séparément des études de tête (quelques-unes sont d'un Balzac riant) et de corps sans tête. Il peut tenter de fixer le regard sur le spectateur, qui doit se sentir alors un peu écrasé, ou faire ce qu'il choisit à la fin : un regard puissant, mais légèrement levé vers le ciel, au-delà du spectateur, qui exprime un défi (Balzac s'est fixé comme objectif de rivaliser avec Dieu comme créateur d'un monde). Cherchant à exprimer l'idée d'une intelligence qui maîtrise une matière informe, Rodin revient sous différentes formes à une tension entre tête et corps.



Les premières esquisses présentées à la société des gens de lettres sont sages : un Balzac en redingote appuyé sur un fauteuil Louis XV et un autre en robe de moine (Balzac était connu pour travailler en robe de moine, attachée avec une cordelette, ou en robe de chambre). Rodin n'est visiblement pas satisfait et abandonne ces idées. De toute façon, il a l'habitude de travailler les corps nus, avant de faire les statues habillées.

Ci-contre :
3 têtes de Balzac.

Ci-dessous :
étude du corps sans tête
(Balzac en athlète)

1. Des travaux épistémologiques rapprochent démarches scientifique et artistique – Feyerabend Paul (2003, trad. franç., dernière édition) *La science en tant qu'art*. Paris, Albin Michel. L'analogie tentée ici est plus limitée et différente : elle repose sur la notion de mise en idées d'un matériau. Dewey avait lui aussi opéré un rapprochement entre expérience scientifique et expérience artistique – Dewey John (2005 trad. franç.) *oeuvres philosophiques, Tome III. L'art comme expérience*. Pau, Publications de l'Université de Pau, éditions Farrago.
2. Le Normand-Romain Antoinette et alii (1998) *1898 : le Balzac de Rodin*. Paris, Musée Rodin.

(Suite page 36)

(Suite de la page 35)

Ci-contre :

Balzac nu et marchant.

Ci-dessous :

Le moulage de la robe de chambre. Rodin se servira des éléments qu'elle comporte (notamment col, manches, drapé) mais elle n'exprime pas à ce stade le rôle qu'elle jouera dans la statue définitive



Une esquisse pose Balzac nu, immobile, debout. Rodin imagine le corps de Balzac tel qu'il devait être : une bedaine imposante, des cuisses et des bras énormes. Il joue sur le contraste possible entre ce corps ridicule, dérisoire, mais puissant à la fois, et la tête. Mais le résultat de cette première tentative est évident : le regard du spectateur se focalise sur ce ventre gros et mou, et la tension avec la force du visage disparaît.

Autre esquisse. Rodin met le personnage en mouvement. Il le fait marcher en avant, comme une force qui va. Le corps est le même dans son apparence ridicule, mais il s'avance fièrement, bras croisés, le visage jovial. L'idée est intéressante, mais trop appuyée. Peut-être aussi trop facile : ce qui intéresse Rodin est d'exprimer la puissance de création intérieure, dans une tête immobile, un regard, et le mouvement de la marche est trop extérieur, trop éloigné aussi de la pratique de l'écriture. Il faut alors revenir à autre chose. Il lui faut, à ce stade, résoudre le problème de la relation du corps et de la tête, du corps devant mettre en valeur la tête. Il tente, pour articuler les deux d'essayer autre chose :

non plus le corps nu, mais habillé. D'où l'idée de la robe de chambre.

Rodin pose une vraie robe de chambre, sans doute sur un nu de Balzac. Puis il la rigidifie avec un procédé que l'on n'a pas identifié. Il la détache du corps et la plonge dans le plâtre. Il va travailler à partir d'elle.

Nouvelle esquisse, la robe de chambre couvre le corps, mais laisse entrevoir la nudité. Rodin a du mal à faire disparaître ce corps, c'est-à-dire à renoncer à l'idée de cette tension entre ce corps humain, trop humain dans sa laideur, et la puissance qui doit se dégager de la tête et du regard. Il fait encore trois maquettes, allant dans le sens d'une simplification de plus en plus grande.

Il va, dans la solution qu'il retient finalement – celle de la robe de chambre enveloppant et dissimulant totalement le corps, mais traitée de manière floue – cachant les bras, repartir de l'idée de tension sur laquelle il a travaillé depuis le début, mais en la déplaçant. La robe de chambre va lui donner deux effets : le premier est celui de l'informe, d'une matière brute qu'il faut maîtriser, que la tête, forte, va dominer, c'est-à-dire de la création avant la création ; le second est celui d'une sorte de protection, de refuge, de repliement sur soi (disparition du corps que l'on devine), de concentration sur soi, à partir duquel la création se fait, d'où surgit la tête par le cou puissant, dans un mouvement de redressement. Ce mouvement tout entier conduit le regard du spectateur vers la tête qui se dresse au sommet, et le regard de Balzac qui lui-même se dresse vers le lointain. Rodin l'a trouvé dans l'Héra de Samos exposée au Louvre.

Plusieurs choses.

Rodin ne cherche pas l'idée abstraitement. Il la cherche dans la mise en forme d'un matériau. Il tâtonne en progressant. Il s'éclaircit les idées de plâtre en plâtre. Il expose sa méthode à Zola dans une lettre en date du 5 février 1892 : « Mon cher Maître, j'ai commencé le Balzac. Je ne puis vous dire qu'il est avancé, car j'ai un modèle qui ne fera peut-être entièrement l'affaire, ce n'est qu'en travaillant que je le saurai si cela prend belle tournure. Ne vous alarmez pas, le travail suit son cours d'étude. »



Visiblement, deux points sont déjà clairs dans son esprit dès le départ. D'une part, il ne veut pas faire une tête de Balzac, il veut jouer sur une tension entre la tête et le corps, sans bien savoir comment s'exprimera cette tension. Donc il cherche autour de la mise en scène du corps. D'autre part, il ne semble pas intéressé par une présentation en habits d'époque (il a très rapidement abandonné cette piste et ne l'a pas réellement travaillée). Donc, les idées de départ sont assez floues sur ce qu'il va faire, plus précises sur ce qu'il ne veut pas faire. Ensuite, c'est, comme il a été dit, une progression par tâtonnement, dans une relation de l'idée à la matière. Le Bernin parlait de *concetti*³ (à l'origine, le *concetto* est une pensée ingénieuse, originale. Il comporte aussi l'idée de surprise, une pensée formulée de telle sorte qu'elle surprend. En ce sens, le *concetto* désigne en poésie l'idée qui apparaît au dernier vers d'un poème, surtout un sonnet, et saisit le lecteur comme un aboutissement, la chute⁴). Rodin dira : « J'ai voulu montrer le grand travailleur hanté la nuit par une idée et se levant pour la fixer sur sa table de travail. » C'est un concept, mais un concept très concret : une idée qui s'incarne dans une matière et l'anime, pas une idée abstraite : soit un dessin, soit, mieux, un plâtre. Ce dernier a cette particularité qu'il est facile à façonner, qu'on peut relativement rapidement et aisément lui donner une forme. La succession des plâtres montre une sorte de dialogue en progression entre matériau et idée. Dernière remarque : il est intéressant de voir que Rodin a du mal à se détacher de son idée initiale (le corps nu de Balzac), qu'il explore cette idée très à fond et qu'il ne l'abandonne pour le drapé de la robe de chambre qu'à l'extrême fin, sachant qu'il a trouvé l'idée définitive et que ce n'était pas celle sur laquelle il a le plus travaillé (mais ce long tâtonnement était sans doute nécessaire pour parvenir à la nouvelle idée qui s'impose d'un coup).

L'étude de cas

Beaucoup de choses ont été écrites sur l'étude de cas. Par Yin⁵ ou dans le livre de Ragin et Becker⁶, par exemple. Le parallèle possible avec ce qui vient d'être dit vient de l'articulation entre la matière et l'idée. L'étude de cas donne une matière de recherche abondante et informe, échevelée au sens où des fils possibles partent dans divers sens. On ne sait pas bien au départ quelles idées donneront forme et sens à cet échec. La sage recommandation qui est faite au débutant est d'avoir une orientation théorique de départ, un protocole et des questions de recherche⁷. Ce qui est évidemment utile. Mais la réalité est que le matériau recueilli dans une étude de cas, si celle-ci a été bien menée, conduite avec passion, va par nature bien au-delà des quelques idées de départ, entraîne des surprises. On sait bien mieux ce que l'on veut écarter (les idées trop simples, les « réductions »), que ce que l'on veut montrer. Quelques intuitions structurent la démarche (analogues à cette recherche d'une tension, pour Rodin, entre la tête de Balzac et le corps). On ne progresse que par des réécritures successives cherchant à mettre en forme – mettre en sens – le matériau, et qui tâtonnent vers un état final. L'idée centrale n'apparaît souvent qu'à la fin, à l'issue du processus.

Comment organiser cet aller et retour entre les idées et le matériau ?

Les mémos ont cette fonction⁸. De l'étude en plâtre, ils doivent avoir la liberté. Ce sont donc des écrits de ton personnel (il est préférable de les écrire en usant du « je »). Ils doivent être alternés.

A partir de ses lectures, en gardant le matériau à l'arrière-plan, mais à l'arrière-plan seulement, il s'agit de repérer les idées, les cadres théoriques, qui semblent faire sens, et d'expliquer pourquoi. Dire aussi pourquoi certaines approches théoriques qui, a priori, devraient faire sens, ne le font pas. C'est le mémo théorique.

(Suite page 38)

3. Dumez Hervé (1988) "Petit organon à l'usage des sociologues, historiens, et autres théoriciens des pratiques de gestion". *Économies et sociétés*, série sciences de gestion n°12, pp. 173-186.
4. Il se trouve que Balzac lui-même a utilisé le mot dans *Modeste Mignon* : « Depuis deux jours, le poète essayait donc de séduire Modeste, et profitait de tous les instants où il pouvait se trouver seul avec elle pour l'envelopper dans les filets d'un langage passionné. Le coloris de Modeste avait appris aux deux filles avec quel plaisir l'héritière écoutait de délicieux *concetti* délicieusement dits » (*La Comédie humaine*, Pléiade, tome I, p. 657). Au XIXe siècle, le *concetto* (on dit souvent par erreur le *concetti*) a pris le sens péjoratif d'idée brillante, bien formulée, mais clinquante, affectée en vue de surprendre ou choquer.
5. Yin Robert (2003, third edition) *Case Study Research: Design and Methods*. Thousand Oaks, Sage.
6. Ragin Charles C. & Becker Howard S. (1992) *What is a case? Exploring the Foundations of Social Inquiry*. Cambridge, Cambridge University Press
7. Voir par exemple le chapitre 2 de Yin Robert K. (1994) *Case Study Research. Design and Methods*. Thousand Oaks, Sage. 2nd edition.
8. Le terme, on le sait, vient de la théorisation créée *grounded theory* - Dumez Hervé (2004) "Élaborer la théorie à partir des données". *Sciences de Gestion*, n° 44, pp. 139-155. Les logiciels d'analyse qualitative assistée par ordinateurs intègrent cette dimension – Point Sébastien et Voynnet-Fourboul Catherine (2006) « Le codage à visée théorique ». *Recherche et Applications en Marketing*, vol. 21, n° 4, pp. 61-78.

(Suite de la page 37)

Juste ensuite, faire des notes sur le matériau recueilli dans le cas. Il faut ici éviter la monographie – monotone, monocorde, monochrome. Au contraire, avec liberté, chercher les anomalies, les points saillants⁹, les aspérités surprenantes relevées dans le matériau, c'est-à-dire chercher à donner forme librement, sans contrainte, au matériau recueilli. C'est le mémo de terrain.

L'un et l'autre doivent être écrits, dans les premiers temps, indépendamment : il ne faut pas chercher à « voir » les cadres théoriques dans le matériau de terrain (on les trouvera toujours, mais cette « trouvaille » n'aura pas grand chose d'intéressant). Il faut maintenir un certain degré de liberté entre concepts et matériau,

Puis, par réécritures successives, faire converger les deux approches, chercher très progressivement à relier les idées venant des lectures et les idées venant du matériau pour trouver enfin la meilleure articulation entre concepts et matériau. Encore une fois, ceci n'est pas un plaidoyer pour une aventure mains dans les poches théoriques. La réflexion sur le choix du cas, l'orientation théorique de départ, sont essentielles. Mais la richesse¹⁰ du matériau dépasse (et doit dépasser de loin) ces premières idées. Ce n'est donc que par tâtonnement, par élaborations successives (les mémos théoriques doivent intervenir très tôt) donc dans un climat de flottement conceptuel (« *conceptual slack* »¹¹) qu'il faut accepter, que se construit l'analyse du cas.

A la manière dont Rodin a conçu son Balzac ■

Hervé Dumez
PREG — CNRS / École Polytechnique

9. Dumez Hervé (2006) « Équifinalité, étude de cas et modèle de l'enquête. » *Le Libellio d'Aegis*, n°2, février, p. 18-21.
10. Weick Karl E. (2007) « The generative properties of richness. » *Academy of Management Journal*, vol. 50, n° 1, pp. 14-19.
11. Schulman Paul R. (1993) « The negotiated order of organizational reliability. » *Administration and Society*, vol. 25, pp. 353-372. C'est dans l'organisation que Schulman identifie le flottement (ou surabondance) conceptuel (le). Mais le chercheur menant une étude de cas doit se confronter au même phénomène.

Jeudi 11 octobre 2007 - 14h30 à 16h30
AX - 5 rue Descartes 75005 PARIS

Raymond Boudon

(professeur honoraire à l'Université Paris-Sorbonne)

**Comment l'individualisme méthodologique
rend-il compte des règles
(leur création, leur évolution, leur acceptation) ?**

Après avoir accueilli un juriste, un économiste, un historien, des linguistes, le séminaire reçoit Raymond Boudon, sociologue internationalement reconnu pour sa défense de l'individualisme méthodologique, qui nous livrera sa perspective sur la question des règles.

(Le papier est disponible pour ceux qui assisteront au séminaire)
Contact : michele.brefon@shs.polytechnique.fr

Programme des prochains séminaires AEGIS



2007 / 2008

Jeudi 11 octobre (14h30 à 16h30)

« Comment l'individualisme méthodologique rend-il compte des règles (leur création, leur évolution, leur acceptation) ? »

- Raymond Boudon (*professeur honoraire à l'université Paris-Sorbonne*)

Jeudi 13 décembre (14h30 à 16h30)

« Les règles en gestion »

- Jean-Claude Moisdon (*CGS – École des Mines*)

Responsable de la publication : Hervé Dumez
Rédaction : Caroline Mathieu - Colette Depeyre
Secrétariat de rédaction et mise en forme : Michèle Breton